

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la campagne. Pour service irrégulier, télé Main 7697.

Bibliothèque du Parlement  
1 jan 22-5788

## LES ACTIONS DU GRAND-TRONC NE VALAIENT RIEN EN MAI 1920

Le rapport majoritaire signé par sir Walter Cassels et sir Thomas White déclare que la compagnie s'acheminait à la banqueroute et qu'un liquidateur aurait dû être nommé en 1921 ou 1922

### COMPENSATION CHARITABLE ET DROIT D'APPEL

Sir Walter Cassels et l'hon. Wm. Taft reprochent à la compagnie d'avoir caché des déficits et d'avoir payé des dividendes lorsque les intérêts des emprunts n'étaient pas payés

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 7. — On s'attend à ce que toute question d'allocation de faveur aux actionnaires du Grand-Tronc, à laquelle sir Thomas White, arbitre du gouvernement, a fait allusion dans son jugement sur la valeur des actions communes et préférentielles du Grand-Tronc sera retardée jusqu'à ce que l'appel ait été réglé.

En vertu des termes de l'accord, les actionnaires du Grand-Tronc ont droit d'en appeler sur un point de loi, soit à la Cour Suprême du Canada, soit au Conseil Privé au cas où le tribunal d'arbitrage n'arrêterait pas une décision unanime sur la valeur des actions.

Le rapport majoritaire du tribunal prétend que la compagnie est pratiquement en banqueroute et allait droit à la liquidation et que par conséquent les actions préférentielles et communes n'ont aucune valeur.

Sir Walter Cassels, président, et sir Thomas White, arbitre pour le gouvernement jugent que les actions en question ne valent rien. Le juge en chef Taft, arbitre pour le Grand-Tronc, dans un long jugement ne fixe aucune valeur spécifique mais diffère du jugement de la majorité.

Les trois jugements sont très volumineux et leur lecture a pris plusieurs heures. Le rapport de la majorité déclare qu'il n'y a aucune obligation morale de compenser les actionnaires mais que c'est une affaire qui regarde le gouvernement et le parlement et non le tribunal. Le montant des actions impliquées dans l'arbitrage est en chiffre bruts de \$37,000,000 de livres sterling. MM. Cassels et White prétendent que les voies sont en mauvais état au point de vue matériel et qu'il faudrait une énorme somme pour le mettre en bonne forme.

Sir Walter Cassels fait la conclusion suivante: "J'ai prêté la meilleure considération dont je suis capable aux importantes questions soumises à notre considération et suis d'opinion que notre décision doit être qu'il n'y a aucune valeur dans aucune des quatre classes d'actions."

Si des considérations morales ou d'équité doivent être écoutées ceux qui ont le contrôle des fonds publics doivent trancher la question. Non le tribunal.

Sir Thomas White partage la même opinion. Sir Thomas White dans son jugement prétend que la capacité de revenu de la compagnie ne justifie pas la présomption que des profits pourraient en découler.

"En considérant ses propres déficits continus et lourds, la nécessité de déboursément pour le maintien d'actifs et extraordinaires et ses lourdes obligations au sujet du Grand-Tronc Pacifique, le Grand-Tronc sans l'appui financier du gouvernement depuis le mois de mai 1920 aurait été forcé de recourir à un liquidateur. Sur ces conclusions je trouve que les actions préférentielles et communes n'ont aucune valeur. Toute question de compensation des actionnaires appartient au gouvernement et au parlement et non la commission.

Sir Thomas White dit que jusqu'au 31 décembre 1917 le Grand-Tronc, d'après ses livres de compte faisait des profits de différents montants, qui étaient annuellement affectés aux dividendes. Depuis la fin de 1917, jusqu'au mois de décembre 1920, de lourds déficits annuels furent accusés. Nonobstant les augmentations dans les taux de transport, qui furent autorisées l'automne dernier, les revenus pour l'année actuelle ont accusé un lourd déficit. Les pertes nettes depuis le 1er janvier 1920 à la fin d'avril 1921, ont été de plus de cinq millions. L'augmentation des salaires et la diminution du transport ont contrebalancé l'augmentation des taxes.

Sir Thomas déclare que les témoignages ont prouvé les prétentions du gouvernement au sujet des allocations au maintien. Quel montant aurait dû être mis de côté pour la dépréciation? se demande sir Thomas White. Les témoignages ne nous aident pas à le dire. Il est clair, cependant, qu'une allocation annuelle considérable à ce sujet

aurait dû être faite au sujet de la partie canadienne du Grand-Tronc, avant que les recettes nettes aient été prises. Au sujet de l'entretien annuel, les témoignages ont démontré un plus grand état de choses. Au moment où le système fut acquis au mois de mai 1920, le comité de direction se trouvait en face d'un programme excessivement lourd de dépenses pour l'entretien différé et construction imputable au capital.

Durant les deux dernières années de la guerre, dit sir Thomas, une bonne somme de travaux de ce genre fut suspendue mais dans l'opinion que je forme des témoignages une partie considérable représente de l'entretien et de la construction qui auraient dû être faits avant la guerre et au commencement de la guerre; en fait le système durant les dix dernières années et plus ne paraît avoir été adéquatement entretenu, et le résultat fut la détérioration graduelle de l'état matériel et l'accumulation croissante des sommes nécessaires à l'entretien.

De plus, au sujet des revenus du Grand-Tronc, il a été prouvé que de grandes sommes furent incluses représentant les charges d'intérêt sur les avances ou prêts faits à certains des subsidiaires du Grand-Tronc. Il est clair que sans tenir compte du passif contingent du Grand-Tronc au sujet de titres du Grand-Tronc Pacifique, la position financière du premier fut plus précaire au moment de la nomination d'un comité de direction en mai 1920, qui est la date à laquelle les actions préférentielles et communes devaient être évaluées. Que dans les conditions régnant en 1920 et depuis la compagnie, ni ce si elle avait été relevée de ses obligations au sujet du Grand-Tronc Pacifique pourrait avoir fait face à sa situation sans le secours du gouvernement au moyen d'emprunts et de garanties directes, ce n'est pas ce que le sujet des conjectures.

## Grave incendie à Annapolis Royal

(Dépêche de la Presse Canadienne) Annapolis Royal, Nouvelle-Ecosse, 7. — Un incendie s'est déclaré entre cinq et six heures, ce soir, et l'on craint qu'une bonne partie de la ville soit détruite. En un peu moins d'une heure, neuf maisons ont été brûlées et les flammes font rage. L'eau manque.

Annapolis fut fondée par Champlain sous le nom de Port Royal en 1605. Elle changea de mains quatorze fois. Le 31 août dernier elle célébra son tricentenaire. Elle compte actuellement un peu plus de mille personnes.

## OTTAWA EST UNE BABEL POLITIQUE

Plusieurs aspirants au cabinet assiègent le bureau de M. Meighen

### BELLES POSITIONS

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 7. — La réorganisation du cabinet et la question de savoir qui va partir et qui va rester dans le cabinet remanié de M. Meighen est discutée avec intérêt dans la capitale. Le flot des visiteurs politiques dont quelques-uns sont mentionnés comme aspirants au cabinet, continue à affluer dans le bureau du premier ministre mais on ne peut savoir rien de précis des confidences qui sont tenues.

Parmi ceux qui se sont présentés chez le premier ministre ce matin, on remarque M. W. E. Middleboro, whip en chef du gouvernement, et le Dr Blake de Winnipeg, un de ses lieutenants. M. Home Cronyn, de London, qui a annoncé sa retraite de la vie politique il y a quelques jours, est aussi en ville et il appert que de fortes influences sont exercées pour le faire revenir sur sa décision. George Allen, député de South Winnipeg, est un autre membre du gouvernement qui est en ville. Son nom est mentionné au poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba, mais on doute en quelques milieux bien informés qu'il accepte le poste et on considère comme probable que sir James Aikins sera de nouveau nommé au poste.

Quant à la rumeur qui veut que M. T. M. Tweedie, député de West Calgary, soit nommé juge en chef de l'Alberta, laissant la cote claire à R. B. Bennett si ce dernier se décidait à entrer dans l'arène politique, il n'y a rien de précis à annoncer. M. Tweedie a nié ce matin avoir connaissance de ce plan et M. Bennett a refusé de discuter la chose. Plusieurs vacances sénatoriales demeurent à remplir et un cabinet à reconstruire, le premier ministre en a plein les mains de ce temps-ci.

## M. J. H. SINCLAIR M.P. SE RETIRE

Antigonish, N.E., 7. — M. J. H. Sinclair, député de Antigonish et Guysboro depuis 1917 et qui avait antérieurement représenté Guysboro pendant 23 ans, a décidé de se retirer de la vie publique. Dans une lettre datée de New Glasgow, le 2 septembre, et envoyée à l'exécutif de l'Association libérale d'Antigonish et Guysboro, M. Sinclair disait qu'il avait décidé de donner avis de sa décision de se retirer de la vie publique le jour suivant celui où seraient annoncées les élections afin de donner au parti libéral assez de temps pour lui choisir un successeur.

## LA FILLETTE EST ENFIN RETROUVEE

Geraldine Mitchel, de Saint-Jean, N.B., raconte comment elle fut enlevée

(Dépêche de la Presse Canadienne) Fredericton, 7. — La petite Geraldine Mitchell, 14 ans, dont les parents demeurent à St-Jean, et disparue de cette ville depuis lundi après-midi, a été retrouvée ici hier après-midi. Elle s'est rendue à l'hôtel de ville et a raconté qu'elle venait de s'éveiller dans une automobile sur la rue York, à quelque distance de la station du Pacifique en arrière de la ville. Elle a été reconduite à St-Jean ce matin par Mile Ross, matrone de la police, qui est venue ici de St-Jean dans ce but.

D'après la version de la fillette, le cas semble être un enlèvement sudacien commis par des adonnés à la traite des blanches. La seule preuve que l'on ait est que l'automobile était peinte en vert et une description assez incomplète donnée par la fillette de ses deux voleurs. Elle a dit qu'un homme lui a dit qu'il l'emmenait aux Etats-Unis.

La fillette n'a rien changé à sa version en dépit d'un long interrogatoire du chef de police Finlay. Il est hors de doute que d'audacieux trafiquants de blanches ont commis l'enlèvement. LA VERSION DE LA FILLETTE. Saint-Jean, N.-B., 7. — En arrivant chez elle cet après-midi, la fillette a relaté la version suivante: Elle est partie de chez elle lundi, un peu avant quatre heures, et devait rencontrer une amie à l'exposition. En route, pendant qu'elle passait sur la rue Broad, elle faillit être renversée par une automobile. Au moment où elle reculait, elle entendit ce qu'un dire: "Nous pourrions faire beaucoup d'argent avec elle". Elle dit ne plus se souvenir de ce qui est ensuite arrivé, mais sentait qu'elle était dans une automobile et tenta de crier. Elle se rappelle avoir entendu l'un des deux hommes lui dire qu'il allait la transporter aux Etats-Unis et que si on lui demandait (A suivre à la page 7)

## IRLANDE

Un plébiscite serait tenu par le parlement républicain dans le but d'obtenir un mandat du peuple pour prendre part à la conférence de la paix avec le gouvernement anglais.

## ETATS-UNIS

Les salaires des hommes de métier sont réduits de 10 à 33 pour cent.

## ASIE MINEURE

La bataille entre les Grecs et les Turcs sur la rivière Sakarika est arrêtée.

## CANADA

Le tribunal d'arbitrage du Grand-Tronc fait rapport au gouvernement et les actions préférentielles et communes de la compagnie ne valent rien et critiquent les manipulations des livres par le bureau de direction de Londres.

## RAPATRIEMENT DES VICTIMES DU ZR-2

15 cadavres sont en route pour les Etats-Unis à bord du "Dauntless"

### INUMATION EN MER

(Cable de la Presse Associée) Plymouth, Angleterre, 7. — Le navire de guerre anglais "Dauntless" est parti lentement du quai de Plymouth cet après-midi avec le corps du commandant Louis H. Maxfield et quatorze de ses compatriotes qui ont perdu la vie dans le désastre du dirigeable géant ZR-2 arrivé à Hull, il y a deux semaines.

Au moment où le navire est parti pour se rendre à New-York les canons des fortifications du port firent entendre une salve d'adieu en l'honneur des aéroplanes américains qui, il y a quelques semaines s'attendaient à revenir dans leur pays dans le nouveau dirigeable.

Les corps de quatorze seulement d'entre eux seront transportés aux Etats-Unis vu que le désir du commandant Emory Coll d'être inhumé en mer sera suivi. Le corps de la sixième victime américaine, celui de John C. Hancock, sera inhumé à Londres. Il était né en Angleterre et ses parents demeurent à Londres.

Une garde de 200 marins, le surintendant du havre, trois officiers de tous les vaisseaux du port et les représentants de tous les vaisseaux de la flotte, prirent part à la translation des restes mortels du train au croiseur. Tous les drapeaux étaient à mi-mât.

Des milliers de personnes couvraient les collines et assistèrent au départ du "Dauntless".

Des tribus florissantes furent déposées sur les cerceaux avant le départ du vaisseau. On remarqua des bouillons de l'assistant-maire de Plymouth, déposés au nom des habitants de la ville, des Pèligrins de la marine, de l'armée et de l'aviation.

## HANCOCK INHUME A LONDRES

Londres, 7. — Le corps du machiniste John John T. Hancock, l'une des victimes américaines du ZR-2, a été inhumé dans le cimetière de Londres aujourd'hui. Hancock est né en Angleterre et ses parents demeurent à Londres.

Le major-général sir Hugh Montague Trenchard, maréchal de l'aviation et le conseil de l'aviation anglaise étaient représentés.

Des couronnes ont été envoyées par les compagnons de Hancock et par Mme Maxfield, veuve du commandant Louis H. Maxfield, lequel fut aussi tué dans le désastre du dirigeable, le général Trenchard et autres.

## NOUVELLES MONDIALES

### ANGLETERRE

Le cabinet tient conseil à Inverness, Ecosse, et invite le cabinet républicain irlandais à envoyer ses plénipotentiaires négocier au sujet de la paix.

### IRLANDE

Un plébiscite serait tenu par le parlement républicain dans le but d'obtenir un mandat du peuple pour prendre part à la conférence de la paix avec le gouvernement anglais.

### ETATS-UNIS

Les salaires des hommes de métier sont réduits de 10 à 33 pour cent.

### ASIE MINEURE

La bataille entre les Grecs et les Turcs sur la rivière Sakarika est arrêtée.

### CANADA

Le tribunal d'arbitrage du Grand-Tronc fait rapport au gouvernement et les actions préférentielles et communes de la compagnie ne valent rien et critiquent les manipulations des livres par le bureau de direction de Londres.

## LE CABINET ANGLAIS INVITE M. DE VALERA A UNE CONFERENCE

Telle serait la teneur de la lettre envoyée par le gouvernement anglais en réponse à la dernière note du chef républicain, au dire du correspondant du "Daily Mail"

### M. LLOYD GEORGE NE VEUT PLUS DE NOTES

Le parlement républicain ferait un plébiscite en Irlande et obtiendrait un mandat pour prendre part à la conférence.—Lloyd George a conféré avec le roi à Moy Hall

(Cable de la Presse Associée) Londres, 8. — Le cabinet anglais a invité M. de Valera à envoyer des délégués à une conférence avec les ministres du cabinet qui se tiendra à Inverness, le 20 septembre, d'après le correspondant du "Daily Mail" à Inverness. Il ajoute: "Une seule condition est imposée, à savoir que l'Irlande restera dans l'empire britannique."

La lettre envoyée à M. de Valera, au dire de la dépêche, demande une réponse au plus tôt et fait remarquer l'utilité de continuer les négociations par tout autre échange de notes.

Le "Daily Mail" dit que le premier ministre a dit aux ministres qu'il considérait la situation grave et critique et qu'il était convaincu que tout autre échange de notes était inutile. Un ministre qui a été en contact personnel avec l'opinion Sinn Féin dit qu'il a été informé que l'intention réelle de ses chefs était d'obtenir un plébiscite du peuple irlandais après un autre échange de notes et de s'assurer que ce plébiscite leur accorde un mandat pour prendre part à la conférence.

### LA PAIX OU LA GUERRE

Inverness, Ecosse, 7. — Une décision qui peut vouloir dire la paix ou la guerre avec l'Irlande a été prise par le cabinet anglais à une très importante réunion tenue ici aujourd'hui. La réponse du gouvernement à Eamon de Valera, chef républicain irlandais, approuvée à l'unanimité par les ministres, a été envoyée à Dublin par l'intermédiaire de Robert C. Barton, courtier Sinn Féin, qui a porté le message du Dail Eireann à M. Lloyd George et qui a été mandé dans la salle du conseil pendant que le conseil était en séance.

La nature de la décision du gouvernement n'a pas été révélée, mais il n'est pas nécessaire d'attendre la publication de la réponse demain pour comprendre qu'une mesure importante a été prise.

Immédiatement après que les ministres eurent pris leur décision, vint la nouvelle qu'un comité consistant de ministres qui sont actuellement en Ecosse avait été nommé avec pleins pouvoirs pour occuper de la situation au moment où l'autre réponse de M. de Valera arriverait.

Le comité comprend le premier ministre anglais, Austen Chamberlain, le comte de Curzon, sir Laming Worthington-Evans, Winston Spencer Churchill, Edward Shortt, Robert Munro, lord Birkenhead, sir Kamar Greenwood et sir Robert Stevenson Horne.

On croit que cela veut dire que le gouvernement a nommé un comité de ministres pour rencontrer les plénipotentiaires irlandais, si M. de Valera est prêt à se rendre à cette invitation. On prétend que si dans l'opinion du cabinet une rupture des négociations doit suivre la décision d'aujourd'hui, il n'est pas peine nécessaire de nommer un comité du cabinet pour s'occuper de la situation.

Naturellement, la possibilité que le cabinet puisse avoir décidé d'imposer une limite de temps aux négociations n'est pas exclue des hypothèses. A ce sujet on rappelle que des insinuations officieuses ont été données de Dublin au sujet des noms de ceux qui seront probablement nommés comme plénipotentiaires, dont Arthur Griffith.

Par courtoisie pour M. de Valera la réponse du cabinet ne sera pas publiée avant qu'elle ait été reçue par le président. Il appert cependant qu'une autre chance a été offerte au chef républicain de considérer sa position plus attentivement et que rien n'a été fait qui pourrait nuire à la paix et au bon vouloir.

L'un des événements de la journée a été la conférence du premier ministre avec le roi à Moy Hall, située à environ douze milles d'Inverness. Elle a duré deux heures. Le vicomte Fitzalan, vice-roi de l'Irlande, et le général sir Nevil MacReady, commandant des troupes en Irlande, n'étant pas ministres du cabinet, n'ont pas assisté au conseil, qui a été tenu ce matin et cet après-midi, avec le général Tudor et d'autres experts étaient à la disposition du cabinet.

Robert Barton est actuellement en route pour Dublin avec la réponse du gouvernement anglais.

### LES SINN FEINERS NE CRAIGNENT PAS

Dublin, 7. — La nouvelle d'Inverness annonçant que le cabinet anglais a

nommé un comité pour étudier la réponse de de Valera raffermi l'optimisme à Dublin. On veut que les négociations ne seront pas rompues. Les Sinn Féiners continuent à exprimer leur confiance dans le résultat final et déclarent qu'ils ne s'attendent pas à un renouvellement de la guerre.

Bien qu'il y ait peu de critiques publiques ici sur les méthodes des négociations, quelques Sinn Féiners ont exprimé en particulier que bien que M. de Valera travaille à obtenir le meilleur arrangement possible, il attachait trop d'importance à des choses non essentielles. Dans leur opinion il faudrait porter plus d'attention à la liberté de l'industrie que désire l'Irlande, à la participation de l'Irlande dans la dette nationale et à la contribution au trésor impérial.

Sur ces questions, fait-on remarquer, il y a possibilité de marchander avec le gouvernement anglais.

### PLUNKETT ACCEPTERAIT

Dublin, 7. — Les milieux irlandais modérés sont occupés à prévenir une rupture des négociations entre le parlement républicain et le gouvernement anglais et le rejet des termes anglais avant que les conditions de M. Lloyd-George aient été clairement interprétées.

Sir Horace Plunkett, qui est président de la Convention de Dublin, et le capitaine Harrison, président de la Dominion League, ont adressé aujourd'hui une lettre conjointe à Eamon de Valera et aux membres du cabinet irlandais. Ils disent:

"L'Irlande serait bien avisée d'accepter le statut d'un Dominion, s'il comporte, comme nous croyons qu'il doit le faire, une entière indépendance législative, exécutive et économique et le lien impérial, fonctionnant quant à la politique et à l'action par la coopération fondée sur l'accord mutuel arrêté par consentement et portant avec lui la représentation directe à la conférence impériale et à la Société des Nations.

"Il s'ensuivrait raisonnablement que la vraie acceptation par traité solennel du statut d'un Dominion par l'Irlande serait accompagnée d'autres accords concurrents pour régler la coopération entre l'Irlande et les autres unités de l'empire sur toutes les questions nécessaires.

Ils prétendent que le premier ministre a offert le statut d'un Dominion en termes précis, sujet à six conditions, qui paraissent indiquer qu'il y a des questions qui pourraient être ajustées par accord.

Ils expriment l'espoir que M. de Valera doit avoir des informations spéciales grâce à ses conférences avec M. Lloyd George et les Finivient à mettre le public dans ces confidences.

## Jugement contre la ville de Trois-Rivières

(Dépêche de la Presse Canadienne) Trois-Rivières, 7. — Son Honneur le juge Duplessis, dans un jugement rendu aujourd'hui dans la cause de la Sun Trust Co. vs la Cité de Trois-Rivières, a condamné la ville à payer à cette dernière compagnie une somme de \$90,640, représentant le montant des débetures et les intérêts dus à date pour les chantiers maritimes de Trois-Rivières endossés par la ville.

La corporation a suspendu ses paiements il y a quelques mois sur ces débetures en prétendant qu'elle n'était pas obligée d'observer cette partie du contrat parce que les chantiers maritimes n'avaient pas observé le leur. La Sun Trust Co., fiduciaire dans la cause, poursuivait la ville.

## Village détruit par un incendie dans le Tyrol

(Cable de la Presse Associée) Rome, 7. — Le village de Molterno situé près de Trente dans le Tyrol italien, a été détruit par un incendie. Plusieurs centaines de personnes sont sans abris.

Les flammes furent propagées par un vent froid, qui ajoutait aux souffrances des femmes et des enfants qui étaient exposés depuis des heures à la température rigoureuse des montagnes.

Des tentes et des secours ont été envoyés par le gouvernement.

CHRONIQUE DES SPORTS

PEU D'OPPOSITION A M. ROSS DANS LA PEPINIERE PROVINCIALE

Sees trois porte-couleurs Diadema, Affection et Brynthona étaient trop forts pour China, hier après-midi, à Blue Bonnets. — Lad's Love a battu Hildur, à la cinquième course.

LES COURSES A L'ETRANGER

(Par Louis A. Larive) Diadema, premier; Affection, deuxième; et Brynthona, troisième. Les trois pur-sang de J. K. L. Ross, tel est le fruit de la Pépinière Provinciale disputée hier après-midi, à la piste de Blue Bonnets.

Quotidiennement, il se faisait une température agréable, et la foule était beaucoup plus considérable que la veille. Comme le disait un spectateur, les amateurs avaient eu le temps de se refaire des pertes de samedi et lundi, et, à l'exception de la première course, le volume des paris fut assez élevé.

La présence des trois pur-sang de M. Ross décidèrent Sam Nesbitt à retirer son entrée, Dorianne et Dorante, de sorte que China fut le seul à vouloir faire opposition aux autres inscrits.

Après la course, M. Ross fut félicité de sa victoire, mais il a déclaré qu'il ne prendrait pas part à une autre Pépinière avant 1925. M. Ross veut donner une chance aux autres éleveurs de décrocher leur part et c'est pourquoi il a décidé de ne plus inscrire ses pur-sang aux classiques dont les conditions sont faites pour les résidents de la province de Québec.

La cinquième course avait des conditions spéciales de sorte qu'elle figurait comme un autre numéro spécial de la matinée, et elle se termina par un succès pour Lad's Love.

QUATRIEME JOUR de la réunion du "MONTREAL JOCKEY CLUB" à Blue Bonnets. Commissaire représentant la Canadian Racing Association, Francis Nelson, commissaires Kenneth J. Dawson, H. McDougall, J. B. Campbell, Juges, Davis S. Prescott, Walter H. Hagen, secrétaire des courses, J. B. Campbell, Juge au départ, Harry Norris.

512 PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$1,500.00 ajoutés. 2 ans. Pépinière Provinciale. Valeur au vainqueur \$1,050.00. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

513 DEUXIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. Parung canadien. Valeur au vainqueur \$700.00. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

514 TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

515 QUATRIEME COURSE, 1-1/8 mille. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

AUJOURD'HUI A BLUE BONNETS

NOTES—Les pronostics ne sont pas des "tips" mais simplement l'analyse des caractéristiques des chevaux basées sur certaines informations, leurs exercices et leurs dernières performances.

PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 5 furlongs. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

DEUXIEME COURSE, 4 ans et plus, Steeplechase, 2 milles. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

TROISIEME COURSE, 3 ans et plus, Handicap, 5 1/2 furlongs. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

QUATRIEME COURSE, Handicap, 6 furlongs. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

CINQUIEME COURSE, 3 ans et plus, 1 mille. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

SIXIEME COURSE, 3 ans et plus, 1 mille. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

SEPTIEME COURSE, 3 ans et plus, 1-1/8 mille. NOM. Pts. D. % 1st. 2nd. 3rd. 4th. 5th. JOCKEY.

818 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

819 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

820 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

821 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

822 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

823 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

824 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

825 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

826 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

827 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

828 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

829 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

830 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

831 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

832 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

833 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

834 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

835 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

836 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

837 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

838 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

839 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

840 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

841 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

842 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

843 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

844 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

845 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

846 SEPTIEME COURSE, 1 mille. Bourse \$1,000.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

LE CRESCENT A BATTU L'ATHLETIQUE HIER SOIR

Le club de Jean Dubuc a triomphé par un score de 7 à 3, au Parc Atwater. — Le Saint-Arsène rencontrera les Indiens cet après-midi. — Athlétique et Saint-Henri détailleront dimanche.

Le club Crescent a ajouté une autre victoire à son actif en battant l'Athlétique par un score de 7 à 3, hier soir au Parc Atwater.

Le Crescent débuta bien et l'enregistrement de la première manche. Alors qu'il avait un homme sur les buts, Jean Dubuc frappa un homme et mit son club en avant d'un point.

Thorpe a lancé pour l'Athlétique, mais il fut remplacé à la sixième manche par Larivière.

Ce soir le Saint-Arsène rencontrera les Indiens. On s'attend à une partie comptée car la première position sera en jeu.

Le Saint-Henri et l'Athlétique qui ont fini la première série de la Ligue de la Cité sur un pied d'égalité, se rencontreront dans une série de 2 dans 3 pour décider du championnat de cette série.

Les deux clubs aura lieu dimanche au terrain des Shamrocks et commencera à 2.30. En deuxième partie aura lieu samedi, 17 septembre, au Parc Atwater. S'il est nécessaire de jouer une troisième partie, la figure décidera de la date et de l'endroit plus tard.

Les arbitres pour les joutes pour le championnat seront Eugène Payette et "Bébé" Bélanger.

La ligue a décidé que pour les parties pour le championnat, les prix seront les mêmes qu'au commencement de la saison.

CRESCENTS Wilson, 25. 3 1 0 5 3 0 O'Rourke, 30. 5 1 0 2 6 1 Dubuc, 30. 4 2 1 0 2 0

F. 122, McAttee, 6-5, 2-5, 1-6; 2. My Revere 122, Turner, 7-1, 2-1, 3-5; 3. Dream of Allah 122, Butwell, 3-1, au pair, 1-3. Temps: 58 1-8, Roulette, Fusée, Minima et Phantom Bleu ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, \$1200 ajoutés. Le Peonnie handicap, tous les âges, 6 1-2 furlongs: 1. George 108, Penman, 2-5; 2. Audacious 130, Kummer, 8-5. Temps: 1:20 1-5. Deux partants seulement.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de jeudi après-midi: PREMIERE COURSE, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furlongs — Adelia S. 100, xBantry 105, xSwindon 105, xLady Zeus 100, xFidelity 103, Last Girl 105, xFair Virginian 100.

DEUXIEME COURSE, handicap Steeplechase, 4 ans et plus, environ 2 milles — Skibberon 132, Le Marsouin 138, Crest Hill 144.

TROISIEME COURSE, 3 ans et plus, 6 furlongs — Vista 109, Tidings 109, Tout Or 105, Alexander Hamilton 112, Esquire 105, Mavourneen 100, Fluff 109, Rep 112, Sagacity 109, Valcaire 112, Gray Gables 110.

QUATRIEME COURSE, handicap Jérôme, 3 ans, 1 mille — Curfew 96, Tryster 124, Frigate 102, Grey Lag 126, Knobbie 118.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille, 1-1/8 mille — xRockport 95, Walnut Hall 110, xPiper McGee 111, American Boy 116, Phalaris 106.

SIXIEME COURSE, 2 ans, 6 1-2 furlongs — Pavia 122, All Over 108, Cherry Tree 108. Beau. Piste lente.

A TORONTO Toronto, 7. — Voici la liste des inscrits aux épreuves de jeudi au Parc Dufferin: PREMIERE COURSE, \$107, à réclamer, trois ans et plus, environ 1 furlong: Jacquerie 96, Adopted Daughter x106, Hina 103, Alvarado 106, Pepper Tree x98, Bob Bliven 103, Aunt Agnes 101, Carruthers, 110.

DEUXIEME COURSE, \$700, à réclamer, trois ans et plus, environ 2 furlongs: Ragged Robin, x91, Lady Binmore 102, Lady Betty 107, Norma J. 109, Sainmore 102, Enlied, 103, Bugle March, 101, Fair and Warner 111.

TROISIEME COURSE, \$700, à réclamer, quatre ans et plus, environ 5 furlongs: Dixie Mine 107, Trendwell 112, Crumpanil 112, Nick Klein, 117, Curious 107, Medusa 112, Duddy Bug, 117, View 117.

QUATRIEME COURSE, \$700, à réclamer, trois ans et plus, environ 5 furlongs: Retreat 103, Little Pete, 103, Miss Holland 105, Lady Ivan, 107, Apple Jack, 107, Allan Cain 103, Pretty Baby 107, Liberator, 103.

CINQUIEME COURSE, \$700, à réclamer, trois ans et plus, environ 5 furlongs: Sardvan x95, O'Donovan, 103, Dr Zab 103, Loch Leven 104, Enrico Caruso 105, Financial Root, 103, Laura 104, Lady Ione, 107.

SIXIEME COURSE, \$700, à réclamer, quatre ans et plus, 7 furlongs: Dr Shafer, x99, Prunes 104, Ramona 11, 107, Joe Joe 110, Mistress Polly, 101, Tom Logan 106, Copyright, 109, Hemlock 110.

SEPTIEME COURSE, \$700, à réclamer, trois ans et plus, 6 1-2 furlongs: Fox Haven, 100, Humpy 105, Ravanna 106, Our Kate, 108, Secretary 105, North Shore 105, Shelba, x108, Black Top 110.

Beau. Piste rapide.

LE GRAND CIRCUIT Hartford, Conn., 7. — Sommaire complet des courses au trot et à l'amble, disputées cet après-midi: Classe 2.09, trot, \$1,200: 1. Selva, H. Fleming, 1 1 1 1; 2. Bovla, H. Berry, 2 2 2 8; 3. Peter Peter, Snow, 3 3 3 3; 4. Electron Dillon, Lease, 4 5 3 3.

Lady Wilgo, Uhan, Brooke, Utah, Betty Thornton et Abbie Patnel ont aussi couru.

Temps, 2:07 1-2; 2:07 1-2, 2:08 1-4. Chesnut Purse, trois ans, amble, \$1,000: 1. Peter Henley, Murphy, 1 1 1 1; 2. Whisk Fast, Cox, 2 2 2 2; 3. Times, 2:13 1-4; 2:11 1-2.

Greater Charter Oak Purse, classe 2.12, trot, \$5,000: 1. Peter Daw, Murphy, 1 1 1 1; 2. Kacotillo, McGrath, 2 1 2 1; 3. Brushloff, Pitmah, 3 3 3 3; 4. Taurada, Fleming, 3 3 3 4.

Native Chief et Pelham Express ont aussi couru.

Temps, 2:08 1-4; 2:07 1-2; 2:08 1-4.

LOEW'S "COURT"

Antre Théâtre Français. Ce magnifique théâtre sera ouvert au public VENDREDI, 9 SEPT. A 1 HEURE

Rien n'a été épargné pour faire "Court" le plus beau théâtre de Montréal. On y jouera les belles vues animées avec programme complet de programmes les dimanches, mercredis et vendredis.

VENDREDI ET SAMEDI "IF WOMEN ONLY KNEW"

Tiré des fameuses "Méditations" sur le Mariage de Balzac. L'histoire d'un baiser — et ce qui s'ensuit.

"MOONSHINE" Vue comique. Nouvelles du Loew's, Magazine de l'écran.

Prix: Après-midi 10 cts (plus la taxe. Sam. Dim., jours de fête et ceptés. Soirées: 25 cts, taxe comprise.

LE CLUB HODGSON SUMNER LIMITED

Le club de baseball Hodgson, Sumner & Co. Ltd., piloté par P. Corbell, a battu le Montagnard par le score de 9 à 6.

La batterie Bonin et Duranleau fut toute une révélation. Bonin a été très effectif, retirant 10 des rudes frappeurs du Montagnard. A la huitième manche, sur des balles décevantes, il retira les trois frappeurs qui lui firent face.

Les faits saillants de la partie furent le coup de circuit de Papineau et de Z. Corbell ainsi que les trois coups de Brissette. En somme, tous les joueurs sans exception ont fort contribué à la victoire. Arbitres: Roméo et Philippe Boucher.

HIS MAJESTY'S

Ce soir et toute cette semaine. Matinée Samedi. "THE BLUE PIERRONS" Chant, Danse, Rires.

SEM. PROCH. Commentaire Lundi le 12 Sept. Wm. A. BRADY de concert avec la Heandean Ltd de Londres, présent de grand triomphe dramatique de Londres et New-York, de John Galsworthy.

"THE SKIN GAME" Billets maintenant en vente.

Capitol Entertainment

"THE GREAT MOMENT" avec GLORIA SWANSON

Élégie de Massenet. Mlle La Rose (Soprano)

Ouverture "Southern Hymns" Famoso Orchestre du Capitoll. John Arthur et J. J. Shea, Directeurs

PRINCESS Kessel VAUDEVILLE. Dans leur tent. WILLIAM KENT dans "Shivers"

Autres Excellents Numéros

Paul Dauge

Agenc. de Publicité des Principaux Théâtres et Concerts de Montréal — Programmes et Brevets. Théâtre St-Denis, Family National Français, Mont-Royal, Palace, Grand, Victoria, Hils Indes, etc.

THE GOLEM

L'ATTRACTION DE LUXE DE L'ANNÉE. Toute la semaine Matinée et Soirée. — Au — THEATRE ST-DENIS

ANITA STEWART

"THE YELLOW TYPHOON" Sauver "Le Typhon Jaune" (Yellow Typhoon) dans sa seule carrière d'agitation, de convulsions de Tor de plaisir et de pur amour d'aventures de New-York à Paris, des grandes salles de jeux de l'Europe à l'Orient, avec les vies brèves et les Amers perdus qu'elle laisse sur son passage. La plus grande histoire d'aventures par Anita Stewart, au meilleur de sa carrière dans le et de toute popularité dans un double rôle.

Admission: \$2.50 — Taxe Comprise. Les enfants ne seront pas admis.

A LATONIA

Latonia, Ky., 7. — Résultats des courses disputées cet après-midi: PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 1-1/8 mille — 1. Humphrey 112, Taylor, \$4.40, \$3.10, \$2.70; 2. Bright Maid 109, Barnes, \$5.70, \$4.60; 3. Blond Buddha 112, Mooney, \$8.00. Temps 49 1-5. Harold K., Willow Tree, Doyle, Vulcanite, Black Hackle et Gerham ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 2 ans, 1/2 mille — 1. Lillian MacB, 113, Pool, \$6.50, \$4.00, \$2.80; 2. Dixie O'Day 113, Francis, \$19.20, \$5.40; 3. Field Lark 113, Scobie, \$3.70. Temps 1:10. Alvia et Ida McGee ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 3 ans et plus, à réclamer, 1-1/8 mille — 1. Herd Girl 110, Scobie, \$3.90, \$2.80, \$2.50; 2. Lackawanna 106, Francis, \$3.70, \$3.20; 3. Tawassantha 108, Barnes, \$4.80. Temps 1:45.5. Mary Fonso, Penwell, Mina Penn et Wildflower ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs — 1. White Star 100, Mooney, \$13.90, \$5.40, \$4.60; 2. Guv'nor 113, Francis, \$6.50, \$4.30; 3. John S. Reardon 104, Scobie, \$5.00. Temps 1:13 3/5. Whipnet, Runzaf, Old Chap, Uncle Velo, Monsoon, Ras et Rising Rock ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$1000.00. 3 ans et plus. Conditions. Valeur au vainqueur \$700.00.

516 PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$1,500.00 ajoutés. 2 ans. Pépinière Provinciale. Valeur au vainqueur \$1,050.00.

517 DEUXIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. Parung canadien. Valeur au vainqueur \$700.00.

518 TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

519 QUATRIEME COURSE, 1-1/8 mille. Bourse \$1,000.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$700.00.

520 CINQUIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$1000.00. 3 ans et plus. Conditions. Valeur au vainqueur \$700.00.

A BELMONT PARK

New York, 7. Résultats des courses disputées cet après-midi à Belmont Park: PREMIERE COURSE, \$600, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille: 1. Knight of the Heather 105, Babia, 2-1, 3-5; 2. Joek Scot 120, Sande, 6-5; 3. Pickwick 115, Zoeller, 4-1; 8-5; 1-4. Temps 1:40 3-5. Episode et Hold Up ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$1000, Steeplechase, 4 ans et plus, environ 2 milles: 1. Amstell 140, Mahoney, 4-1, au pair; 2. Franc Tireur 135, Crawford, au pair, 1-3; 3. War Top 147, Keatings, 2-1, 3-5. Temps 3:00. Masterful a aussi couru.

TROISIEME COURSE, \$3,000 ajoutés, Le Mueola selling, 2 ans, 6 furlongs: 1. Dunce Cap 100, Collins, 2-1, 3-5; 1-2; 2. Quasada 102, Zoeller, 4-1, 8-5; 3-5; 4. Atta Gal 105, Fator, 4-1, 7-5; 1-2. Temps 1:14 2-5.

Tulwar, Vendor, Alice C., Leghorn ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, \$1,200 ajoutés, Le Seaside selling, handicap, 3 ans et plus, 1-1/8 mille: 1. Super 113, Mooney, 3-2; 2. Rateo 125, Kummer, 1-2; 3. Huonoe 108, Lancaster, 3-2. Temps 1:46 4-5. Trois partants seulement.

CINQUIEME COURSE, \$1000 conditions, 2 ans, 5 furlongs: 1. Nancy



# Le Canada

MONTREAL, Jeudi, 8 Septembre 1921.

## Le choix des candidats

Le travail le plus pressant que doivent accomplir les libéraux, en vue des prochaines élections, c'est de se choisir partout des candidats.

Il importe en effet que, dans chaque comté, celui qui briguera les suffrages de l'électorat puisse se mettre à l'oeuvre immédiatement et prendre contact avec les électeurs.

Dans la province de Québec, nous avons déjà des candidats dans la plupart des comtés.

Il y en a plusieurs cependant qui seront libres, soit parce que le titulaire n'a pas l'intention de s'y représenter, soit parce qu'ils sont détenus par des partisans du gouvernement.

A Montréal, notamment, il y a trois divisions qui appartiennent au gouvernement et dans chacune de ces trois divisions les libéraux ont une excellente chance de succès s'ils se mettent à l'oeuvre immédiatement.

Il importe également que tous les députés en charge parcourent leur division et préparent à l'avance leur organisation.

Nous ne connaissons pas encore la date de l'élection et M. Meighen la cachera sans doute jusqu'au dernier moment.

Mais les probabilités sont que les élections auront lieu au cours du mois de novembre.

Nous insistons surtout sur la nécessité de choisir au plus tôt des candidats dans les comtés où il n'y en a pas encore.

Le sentiment de la province est nettement libéral et le gouvernement Meighen est discrédité partout.

Avec de bons candidats et une organisation solide, les libéraux ont une chance dans tous les comtés de la province, et notamment dans toutes les divisions de Montréal.

Mais il faut pour cela se mettre à l'oeuvre résolument et dès maintenant.

Choisissons donc au plus tôt nos candidats!

## Il ne pouvait plus retarder

Depuis que M. Meighen a décidé de se rendre au désir populaire et de faire un appel au peuple, les cercles politiques et l'électorat en général tentent de pronostiquer sur la date probable de la tenue de cette élection.

Nous avons fait remarquer, au lendemain de la déclaration de M. Meighen, que l'appel au peuple était déjà une première victoire libérale, et nous ne doutons pas que le gouverneur-général n'hésitera aucunement à accorder au gouvernement actuel l'autorité nécessaire pour se présenter devant le peuple.

Parcourons l'histoire politique du Canada et on verra que chaque parlement que nous avons eu n'a pas dépassé sa limite fixée par la constitution, comme le fait le gouvernement actuel. Sir Charles Tupper fut forcé, en 1896, de se présenter devant l'électorat, puis ce furent ensuite les élections à quatre années de distance du gouvernement Laurier, 1900, 1904, 1908, puis 1911.

Depuis 1911, nous n'avons eu aucune consultation populaire sur les questions domestiques. L'élection de 1917 ne se rattache qu'aux problèmes de la guerre, mais aujourd'hui les problèmes du Canada priment toutes les autres questions, et il est temps que le peuple puisse se prononcer sur les issues au jeu.

Les Tories, aussitôt après la déclaration de M. Meighen, exprimèrent leur surprise de voir l'élection générale avant la redistribution, mais le premier ministre ne pouvait plus retarder cet appel au peuple, ce dernier le demandait depuis longtemps.

Il faut bien se rappeler que les libéraux, faisant écho au désir populaire, ont demandé des élections générales dès le lendemain de l'armistice, c'est-à-dire aussitôt la guerre finie.

Le gouvernement nouvellement élu à cette époque aurait pu faire le recensement et la redistribution; c'est précisément à cause du retard du gouvernement que l'électorat ne sera pas aussi adéquatement représenté dans le prochain parlement.

Le gouvernement Meighen ne pouvait plus rester à la tête du pays, car nous l'avons, plusieurs fois démontré, chaque minute qu'il se cramponnait au pouvoir constituait une usurpation et un défi à l'opinion publique.

La guerre a donné naissance au gouvernement unioniste, mais aussitôt le conflit mondial terminé, ce gouvernement, élu pour fins de guerre, devait logiquement se débander et se présenter devant le peuple pour un mandat de paix.

Au lieu de cela, les Tories se sont cramponnés au pouvoir ignorant le fait qu'ils n'avaient aucune autorisation du peuple de gouverner, et il y a assez longtemps que cette usurpation dure.

## Le désarroi chez les Tories

La convention conservatrice de York-Ouest a récemment choisi un libéral-unioniste comme candidat aux prochaines élections, et cela n'est pas sans soulever l'ire des Tories qui aimeraient mieux voir un candidat bleu indigo à la place de M. Anderson.

Les Tories présents à cette convention et dont les noms étaient mentionnés comme candidats probables ont refusé de promettre leur appui au choix de la convention sous prétexte qu'il n'était pas de leur parti.

Cette situation est assez amusante et il est très intéressant de voir comment la "Gazette", l'organe Tory de Montréal, la discute dans son édition d'hier.

Notre confrère du matin rappelle tout d'abord que la convention a sans doute choisi le meilleur homme et que l'action des conservateurs a une importance qu'on ne peut nier, "car les conservateurs endurcis (hard-shell conservatives) seront appelés, dans plusieurs autres comtés, à définir leur attitude à l'égard des libéraux-unionistes dont ils étaient heureux d'avoir l'appui en 1917."

Et après avoir rappelé que cette situation n'existe pas dans Québec mais qu'elle causera beaucoup de trouble en Ontario et dans les autres provinces, la "Gazette" dit:

"Les libéraux-unionistes n'ont pas joué une maigre partie dans l'élection générale de 1917, non seulement en assurant le retour de libéraux-unionistes au parlement, mais par l'appui qu'ils ont donné aux candidats appartenant au vieux parti conservateur."

Puis elle ajoute que ces libéraux-unionistes ont droit d'être reçus comme n'importe quel autre candidat conservateur, qu'ils ont partagé et partagent encore les principes du parti conservateur; et qu'aujourd'hui ils sont des partisans non moins loyaux du ministère que ne le sont les vieux conservateurs.

Notre confrère conclut que cette manière d'agir est mesquine et qu'elle sera préjudiciable aux intérêts du parti de M. Meighen. Mais ce que la "Gazette" aurait pu ajouter, c'est que la chose devait nécessairement se produire et que la corruption de 1917 est

appelée à avoir ses durs conséquences sur l'avenir du parti conservateur.

Pour ce qui est de ces libéraux-unionistes qui ne peuvent plus frapper à d'autres portes que celle des Tories, s'ils sont refusés à ce dernier refuge, ils sont destinés à finir abruptement leur carrière politique. Et c'est d'ailleurs ce qu'ils auront recherché.

Alors que le parti Tory est, comme on le voit, dans un complet désarroi, le parti libéral reste fort plus que jamais et l'on peut avoir confiance en ses hommes qui ont conservé, malgré tout, leur allégeance politique.

### Il y a deux ans...

Il y a deux ans que nous aurions dû avoir un appel au peuple. Mais M. Meighen a attendu d'être menacé de perdre sa majorité en Chambre.

### Un Record

Dans les récentes élections provinciales de l'Alberta, on dit que 99 pour cent des électeurs du comté de Wainwright ont voté, c'est-à-dire presque la totalité.

C'est un record exemplaire et qui montre l'intérêt que l'on a pris à l'élection dans cette partie rurale. A plus forte raison, dans les villes, le vote devrait être aussi complet que possible à toute élection municipale ou autre.

### Un Eloge Inconscient

Le "Star" prétend que le parti libéral se limite au groupe de Québec. Rien de plus inexact. Mais, comme le dit avec esprit un organe libéral de Toronto: "Le 'Star' a écrit maints articles faisant l'éloge de Québec, déclarant sa population saine et industrieuse, opposée à tout radicalisme; c'est donc un bel éloge pour le parti libéral."

### Nouvel Extincteur

Manquant d'eau, dans un petit village de France, on raconte qu'on a éteint un incendie avec du cidre. Il en faudrait bien des barriques pour éteindre l'incendie qui brûle le gosier de nos voisins.

### La Presse Européenne

Le problème russe. (M. Arthur Meyer, "Le Gaulois"): "Alors qu'ils s'avouaient la difficulté qu'ils éprouvaient à refuser les morceaux du 'puzzle' russe qu'ils s'étaient plu à éparpiller, les diplomates, sur la proposition de M. Briand, décidèrent, dans un échange de réponse au cri de détresse qui poussait vers eux les affamés de Russie."

Ce n'est pas l'heure de mesurer les responsabilités. Des femmes, des enfants, des vieillards ont faim. L'humanité la plus dévouée commande de les secourir.

J'ai cependant rencontré un personnage anglais d'importance, qui a le sens percer devant moi un certain scepticisme, dont je fus troublé un instant. "Tout beau, me dit-il, défions-nous d'un excès de sensibilité. Je souffre évidemment de toute souffrance humaine. Mais je ne demande à la Russie et à la France, qui ont échoué dans toutes leurs tentatives de conversation avec l'Europe, non seulement pas à exploiter la misère, à laquelle ils sont loin d'être étrangers, pour forcer à la secourir ceux qui s'y sont jusqu'ici obstinément refusés."

Voilà déjà la Société internationale de secours de Genève qui envoie des secours. Comment ne pas applaudir au sentiment qui la guide? Mais comment aussi ne pas voir l'amorce d'un rapprochement? En tout cas, veillons bien à la répartition des secours. Empêchons les distributions de se faire exclusivement par les soins des Soviets, au profit de leurs seuls partisans!

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer à mon interlocuteur que l'Angleterre n'avait pas toujours manifesté à l'endroit des Soviets la terreur ou tout au moins la répulsion, dont il se faisait l'écho. Et plus, je rappelai l'hospitalité que Krasine avait trouvée en Angleterre, les projets d'entente qui avaient été envisagés. "Tactique, me dit-il; pendant qu'on négocie, on fait trêve! On pouvait craindre que l'épidémie soviétique ne ravagât Perse, Indes, Egypte. Aujourd'hui le fléau est conjuré, les Soviets ont laissé passer l'heure, où la contagion de leur exemple pouvait être redoutable. Donc, nous allons faire de l'humanité. C'est fort bien. Mais ne nous laissons pas prendre au piège des humanitaires!"

La Société des Nations. Dans l'"Opinion", M. Henri Verne étudie ses débuts et son avenir: "Voilà un an et demi qu'elle fonctionne (debut): 16 janvier 1920. Son conseil vient de tenir, à Genève, sa troisième session. Du 13 novembre au 18 décembre, l'Assemblée a délibéré pour la première fois. Elle va se réunir pour la seconde fois en septembre prochain. Les rapports du conseil avec l'Assemblée ont été réglés: l'un assure la marche permanente de la Société, l'autre indique les solutions désirables, statue en principe et sanctionne les solutions définitivement étudiées avec l'aide du secrétariat général, par le conseil. L'Assemblée

comprend maintenant les représentants de 47 nations ayant droit au vote égal. Le secrétariat général avec ses quatre sections, ses conseils et les bureaux internationaux avec lesquels il collabore, est arrivé à s'organiser à peu près complètement et a donné un travail intense et continu. Les nations n'ont pas encore senti tout le bien qu'on pourrait espérer de cet effort. Mais il faut être patient.

La conférence de Washington. (M. Jacques Bainville, dans la "Liberté"): "En somme, et pour continuer à parler avec franchise, les Etats-Unis se proposent d'isoler le Japon, ce qui ne peut se faire sans que l'Angleterre et la France rompent les accords qui les unissent à cette puissance. Et cette rupture a quelque chose de grave. Nul n'ignore que, si les possessions asiatiques de l'Angleterre et de la France ont été en sécurité pendant la guerre, c'est à la garantie du Japon que nous l'avons dû. La protection de l'Inde était inscrite en toutes lettres dans le traité anglo-japonais. Notre Indo-Chine s'est trouvée protégée de la même manière. L'équilibre du Pacifique était réalisé, et il a fait ses preuves. Pour suivre les suggestions des Etats-Unis, il faudrait renoncer à cet équilibre. Et par quoi le remplacer?"

Voilà la véritable question que pose la Conférence de Washington et elle est difficile. Le Japon et les Etats-Unis nous ont également rendu service pendant la guerre. Aujourd'hui, il est malaisé de choisir qu'à bon escient. Mais nous en avons assez dit pour montrer l'importance et la délicatesse de la partie qui se jouera à Washington."

Jalousie révolutionnaire. (du "Figaro"): "Une singulière émulation anime nos révolutionnaires. Ils se jalousent, mais c'est pour mieux bouleverser le monde. Deux clans se partagent aujourd'hui la triste tâche de semer partout le discord. Les communistes paraissent tout d'abord être les plus violents et farouches, et l'on a pu croire parfois que les syndicalistes, leurs rivaux, étaient inspirés par de moins folles et moins dangereuses ambitions. En réalité, tous ces gens sont également des ennemis de l'ordre; les querelles dont ils nous donnent le spectacle ne sont que l'effet de leur humeur envieuse et turbulente."

La récente grève de Roubaix devait disparaître toutes nos illusions, si nous en avions jamais eu à cet égard. L'Internationale Syndicale d'Amsterdam et l'Encombrante Confédération Générale du Travail avaient interdit aux ouvriers de fabriquer des engins de guerre destinés à combattre la Russie bolchevique. En révolutionnaire discipliné, le secrétaire du syndicat des métaux lança un ordre de grève aux ouvriers d'une usine roubaissienne où se confectionnent des grenades — qu'on n'a jamais eu l'intention, du reste, de lancer contre les hordes soviétiques. Et les ouvriers, dociles comme moutons, cessèrent de travailler.

Beau et noble geste! Mais voilà qu'ils sont plusieurs à revendiquer l'honneur de l'avoir provoqué. Les communistes prétendent qu'ils seuls le méritent d'avoir privé de leur labour, et par conséquent de leur pain, les ouvriers de l'usine roubaissienne. Et les autres et "sérieux" syndicalistes, indignés de cette prétention, réclament pour eux-mêmes la gloire d'avoir plongé de naïfs travailleurs dans la misère.

Les voilà tels qu'ils sont. Leur orgueil est de mal faire. Le plus digne, selon la morale révolutionnaire, est le plus honteux. Ne nous laissons donc pas égayer par des controverses qui semblent parfois les désunir. Ces frères ennemis n'ont qu'une haine, celle de la société."

Pour les forêts flamant moins. Parmi les causes des incendies de forêts, l'une des plus certaines, pour les forêts proches des voies de chemin de fer, c'est l'étincelle échappée d'une locomotive. Il y aurait pour parer à ce péril, selon l'"Intransigeant", divers procédés: "Le premier consiste à placer sur le dessus de la cheminée un chapeau en grillage fin qui arrête la projection des flammèches. Si ce procédé n'était pas appliqué dans les campagnes, neuf fois sur dix les meules de foin seraient incendiées."

Second procédé, l'arrosage des talus: "Dans une proportion de 8 sur 10, c'est par le talus que commence un incendie; il suffirait, par les temps de sécheresse, de mettre en queue de certains trains un wagon-citerne auquel serait adaptée une pompe d'arrosage semblable à celles qui servent à l'arrosage de Paris. Les trains montant arrosent le talus de droite et les trains descendant arrosent celui de gauche et l'eau pourrait être projetée même sur une grande distance. La végétation étant conservée vivace ne pourrait s'enflammer. Le ravitaillement de ces wagons en eau se ferait comme celui des locomotives."

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail

Faites-en l'essai aujourd'hui même



10 pour 18¢  
20 pour 35¢

# CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

### BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Elie-J. Auclair analyse, dans la livraison août-septembre de la Revue Canadienne, le tome troisième de l'intéressant travail historique d'Edouard Richard, "Acadie," refondu, corrigé, annoté et publié par Henri d'Arles (chez Laflamme, à Québec, 1921). Voici le texte de l'article:

Dans notre livraison d'octobre nous avons déjà raconté la genèse de la publication en trois tomes de cette "reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique" qu'est l'Acadie d'Edouard Richard et d'Henri d'Arles. Edouard Richard, qui fut archiviste à Paris, pour le compte du gouvernement du Canada, de 1897 à 1903, était lui-même un fils de l'Acadie. Il vint mourir, à Battleford, dans notre ouest canadien, en 1903. Patriote ardent et chercheur infatigable, il laissait, en manuscrit, une étude de l'histoire de son cher et glorieux pays d'origine. Dès 1896, le Père Drummond, des jésuites, avait publié une traduction de l'oeuvre de Richard: Acadie. Richard, faute de ressources sans doute, ne put mettre au jour une édition française de son travail. D'abord oublié quelque part, son manuscrit fut retrouvé, en 1913, "vierge de toute correction et annotation." Il fut remis par M. Auguste Richard (du comité exécutif de l'Université de Montréal), cousin d'Edouard Richard, (1) à M. l'abbé Beaudé, cousin lui aussi des Richard, si favorablement connu dans le monde de nos lettres canadiennes sous le nom d'Henri d'Arles. Cet écrivain, consciencieux et délicat comme personne, a consacré huit longues années de labeur (1913-1921) à la publication du manuscrit original. Il l'a, suivant ses propres expressions, "entièrement refondu, corrigé, annoté, mis au point des recherches les plus récentes," et complété enfin par des avant-propos et des appendices. Le premier tome parut en 1916, le deuxième en 1918, et le troisième vient de paraître, en 1921. Les trois volumes donnent ensemble 1460 pages, grand format. C'est sûrement, tout de suite après de ceux de nos grands historiens, l'un des travaux d'histoire les plus considérables et les mieux faits, tant du point de vue de la tenue littéraire que de celui de la discussion historique, qui aient été publiés, chez nous, au Canada. Aucun de nos chercheurs et travailleurs intellectuels ne saurait désormais ne pas avoir les trois beaux volumes d'Acadie dans sa bibliothèque. Nos éducateurs, quels qu'ils soient, pécheront contre l'histoire et l'esprit de nos traditions, s'ils n'avaient à cœur de faire connaître et de faire lire, au moins succinctement, à ceux qu'ils ont mission d'orienter dans la voie des "études" et des "compétences," ainsi qu'on dit aujourd'hui. Si bachelier que soit notre présent accusé de réception, nous voudrions le savoir se répéter partout. Acadie est une oeuvre maîtresse.

En définitive, si l'on veut savoir ce qu'il faut au juste penser de la "déportation" acadienne, et saisir dans son ensemble toute la portée d'histoire qui se dégage des trois tomes d'Acadie, on n'a qu'à lire les deux conférences qui condensent et résument:

(1) Nous ne nous étions pas aperçus, dans le tome I, à laquelle nous avons fait allusion (Revue d'octobre 1921), que M. Auguste Richard était le frère d'Edouard. C'était son cousin germain, tout comme l'abbé Beaudé lui-même.

(2) Cf. Tome III d'"Acadie", p. 492 et 523.

se qui devrait être connue de tous les Canadiens, et même de tous les Français, aussi bien que de tous les Acadiens. Nous le disons bien haut, parce que nous le croyons très sincèrement.

Nous n'ignorons pas que la publication d'Acadie, telle que l'a voulue Henri d'Arles, n'a pas plus à tout le monde. En discutant et en "redressant" le texte de son cousin, Henri d'Arles, dans ses nombreuses notes, est loin d'abandonner toujours dans son sens. Il prend même le contre-pied exactement de la thèse fondamentale du manuscrit original, et, tandis que Richard soutient que la responsabilité formelle de la fameuse et cruelle "déportation" de 1755 appartient à Lawrence seul et à ses subalternes, Henri d'Arles affirme et démontre, de la manière la plus nette et la plus probante, que cette responsabilité retombe sur l'Angleterre elle-même, et sur le cabinet anglais, y compris le roi. On est aisé, chez quelques-uns, que le texte original fut publié tel qu'il était, avec une révision seulement de la rédaction trop hâtive de l'auteur, Henri d'Arles se réservant, par ailleurs, de publier un autre travail où il expose ses opinions à lui et ses idées. Et il faut bien convenir que cette façon de publier un texte en le combattant en sous-texte étouffe et déconcerte de prime abord le lecteur. Mais il nous semble pourtant que le procédé adopté par Henri d'Arles, pour rendre hommage à la vérité telle qu'il la comprend, s'enlève rien au réel mérite de Richard. Que l'auteur du manuscrit se soit trompé, faute de posséder des renseignements plus complets, il n'en reste pas moins que son oeuvre est grande et belle. Dans l'un de ses appendices, Henri d'Arles s'en explique lui-même. "Richard, écrit-il, (2) était un esprit éminemment intuitif et par là il s'apparentait aux plus grands. Il avait le don de penser par lui-même, ce qui n'est pas si commun. Ce n'est pas qu'il ait découvert, que nous sachions, aucune source nouvelle d'information. Sa véritable supériorité consistait dans l'usage extraordinaire qu'il a fait de celles qui existaient déjà, dans sa discussion et son interprétation des textes, dans la pénétration avec laquelle il a mis à jour les fraudes, les erreurs, les omissions, les parti-pris officiels de la plupart des historiens anglais, et spécialement les manœuvres grossières de maître Thomas Akins et les perfides habiletés de Francis Parkman." Non, à qui sait lire — mais tant de gens jugent sans lire! — le travail d'Henri d'Arles reste un bel hommage à celui d'Edouard Richard, et nous pensons qu'à tout prendre, pour la commodité des étudiants de l'avenir, Henri d'Arles avait de saines raisons de "discuter" sérieusement et de "redresser" ce qui, d'après lui, devait l'être.

En définitive, si l'on veut savoir ce qu'il faut au juste penser de la "déportation" acadienne, et saisir dans son ensemble toute la portée d'histoire qui se dégage des trois tomes d'Acadie, on n'a qu'à lire les deux conférences qui condensent et résument:

(1) Nous ne nous étions pas aperçus, dans le tome I, à laquelle nous avons fait allusion (Revue d'octobre 1921), que M. Auguste Richard était le frère d'Edouard. C'était son cousin germain, tout comme l'abbé Beaudé lui-même.

(2) Cf. Tome III d'"Acadie", p. 492 et 523.

### CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS  
GOUIN, LEMIEUX & PARENT  
AVOCATS  
Chambre 808. Tél. Main 3053  
Edif. Montreal Trust, 11 Place d'Armes  
24-25.

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME  
AVOCATS  
No 112 RUE ST-JACQUES  
Victor Geoffrion, C.R.  
Alfred Geoffrion, C.R.  
J. Alex Prud'homme, C.R.  
Boite postale 1025. Phone. Ma. 5.

THEODILE RHEAUME, C.R.  
AVOCAT  
EDIFICE "LA SAUVGARDE"  
33, Notre-Dame Est.  
MONTREAL  
24-388.

DOMINION  
COAL COMPANY  
DOMINION  
SPRACHELL  
Chambre 808  
Bureau Général des Ouvriers  
111, St-Jacques, Montréal

### UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI  
avant Jurisdiction criminelle dans le pour le district de Montréal se tiendra au Palais de Justice, en la ville de Montréal, le samedi 10 septembre prochain, à dix heures du matin.

En conséquence je donne avis public à tous ceux qui auront à pourvoir, avec aucune personne maintenant détenue dans un prison communale de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tout les records et les livres de la Cour, Bureau du shérif, Montréal, 29 août 1921.

tout le travail, sur la "déportation des Acadiens" et sur la "tragédie acadienne." (3) qu'Henri d'Arles publie en appendice à la fin de sa troisième volume.

Nous n'aurions pas la conscience tranquille si nous ne disions pas amicalement et respectueusement à notre ami et confrère et ami, M. l'abbé Beaudé, qu'à notre modeste avis Henri d'Arles n'eût pas dû écrire les quatre dernières lignes de ses "novistes ma verba" en tête du dernier tome de son magnifique ouvrage. Cela soulage peut-être, mais dépare et ne fait guère de bien.

Ceci dit, nous offrons à l'auteur d'Acadie nos très sincères félicitations, et, avec lui, bénissons le ciel de nous avoir donné un Edouard Richard. Le noble et héroïque peuple acadien a raison d'être fier de lui, comme aussi de son éminent collègue éditeur et correcteur.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

# SNAP

**A LA MAISON**  
Chasse la saleté.  
Le grand nettoyeur des mains.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le Théâtre National est poursuivi. — Les nouveaux avocats. — En Cour de Pratique.

L'importante action vient d'être instituée par Dame Vve Joseph Tester, née Hélène Bartel, propriétaire de l'édifice connu sous le nom de théâtre National Inc., situé rue Sainte-Catherine-Est, contre la Cie Théâtre National Incorporée, Olivier Gélinas, gérant de théâtres de la cité de Montréal et Dame Claire Cloutier, épouse séparée de Zoticque Renaud et ledit Zoticque Renaud. Il s'agit dans cette cause, d'une réclamation au montant de \$81,800, représentant le montant de deux mois de loyer, soit \$1,200 et la balance des dommages et le montant que comporte le bail intervenu entre les deux parties.

Par l'entremise de Mes Bisillon et Béique, la demanderesse, dans sa déclaration, allégué en substance: Que par un bail intervenu entre elle et les défendeurs elle a loué à ces derniers, pour une période de dix ans à compter du 1er mai 1920, l'immeuble plus haut désigné, à raison de \$600, ou la somme totale de \$72,000.

En plus du montant du loyer mensuel, les défendeurs, en vertu dudit bail, étaient tenus de déposer en banque au compte conjoint de la demanderesse et de l'un des défendeurs, une somme mensuelle de \$150, comme garantie.

La demanderesse, alléguant donc qu'il lui est maintenu le droit de garantie n'a pas été déposée, comme il aurait fallu l'être, elle est en droit de réclamer ladite somme de \$1,200.

de demander aussi la résiliation du bail intervenu entre elle et les défendeurs et de réclamer en plus, à titre de dommages, le loyer à échoir, soit \$61,600.

### LA PRESENTATION DES NOUVEAUX AVOCATS

L'ouverture officielle des cours civiles aura lieu vendredi, 9 courant, alors que tous les membres du Barreau de Montréal seront conviés à la cérémonie de présentation, à l'honorable juge en chef Archibald, de tous les nouveaux membres de cette association.

Les nouveaux avocats sont au nombre d'environ quatre-vingt cette année.

La cérémonie officielle aura lieu dans la chambre 24 du Palais de Justice. La présentation des nouveaux avocats sera faite par le Bâtonnier, Me G. W. McDougall, qui prononcera une courte allocution à laquelle répondra l'honorable juge en chef.

### COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

7 septembre, 1921.

Président: Hon. Juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

The Merchant Bank of Canada vs L. H. Archambault. Motion du défendeur pour permission de plaider; renvoyée, avec dépens.

E. Guy vs S. Garibay et défendeur opposant. Motion du demandeur pour interroger opposant; accordée, fixée le 10 courant à 10 heures a.m. au greffe, d'après réserves.

Dams G. O'Neil vs E. G. Vroom et A. Sinovitch, adjudicataire. Motion de la demanderesse pour folle enchère; accordée.

I. Abrams vs Gromsky Co. et Murray A. Shernberg et Jacob Scheeter, intervenant; Intervention reçue.

Filon et al. vs Dame Rose Latour alias Florida Lafonde. Motion des demandeurs pour mode de signification; accordée.

Louis Rochman vs Auguste Tardy. Motion du défendeur pour détails; accordée, 6 jours, de délai, dépens à suivre.

Pete Renda vs Les Commissaires du Havre de Montréal. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

California Fruit Growers Exchange vs Bell King, Limited. Motion de la défenderesse pour cautionnement pour frais; accordée, \$200 de cautionnement, un mois de délai, dépens à suivre.

Paul Emile Labrosse vs The Hon. Recorder Geoffroy et Hermidas Bertrand, mis-en-cause. Requête du demandeur pour bref de certiorari; que bref émane sous 2 jours, rapportable dans les six jours, dépens réservés.

Charles Harmant, Requerant, vs J. T. Landriault et Louis Joseph Lemieux et al. mis-en-cause. Requête pour être admis à caution; accordée, cautionnement fixé à \$10,000, à 2 hrs. p.m. ce jour au greffe.

George S. Currie vs Alfred Simpson. Jugement pour \$792.50.

Adrien Brunet vs Léon Legault et Alphonse Lamy, mis-en-cause. Inscription en droit du défendeur; renvoyée, avec dépens.

Dame Alice Leblanc vs Georges Albert Girouard. Requête de la demanderesse pour pension; accordée, et pension fixée à \$85 par mois, dépens à suivre.

Joseph Perrault vs Joseph L. Goodale. Motion du défendeur pour ouvrir commission rogatoire; accordée, dépens à suivre.

C. Cohen vs Emile Paulet. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Andrea Fotes vs Les Héritiers de Spirou Tetradès et Banque de Montréal, T. S. Jugement suivant déclaration du T. S. — Juge Cousineau.

Dame E. Peachey vs A. Brosseau. Motion de la demanderesse pour changement de domicile; accordée, dépens à suivre.

E. L. Patenaude vs J. T. Asworth. Jugement pour \$345.

Dame E. Dargenis, ex-qual, vs Jean-Baptiste Fortin. Jugement pour \$7,443.62.

J. Rattray & Co. Limited, vs John Cooper. Motion de la demanderesse pour appeler par les journaux; accordée.

### NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

**CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN**

Suppression du "Trans-Canada Limité"

Le chemin de fer Pacifique-Canadien annonce que le train No 7, le "Trans-Canada Limité", fera son dernier voyage de la saison, partant de Montréal, samedi, le 10 septembre, date après laquelle le service pour tous les points de l'Ouest canadien sera effectué exclusivement par le train No 1, "l'Impérial", qui part de la gare Windsor tous les jours à 10 hrs. 15 p.m., heures normales, pour Vancouver et les stations intermédiaires.

Dans la direction de l'Est, le train No 8 fera son dernier voyage, partant de Vancouver le 10 septembre et arrivant à Ottawa et à Montréal, mercredi, le 14 septembre.

134-1-g

**PACIFIQUE CANADIEN**

Train spécial pour les courses de Blue Bonnets

Tous les jours jusqu'au samedi, 10 septembre inclusivement, un train spécial du Pacifique Canadien se rendant directement au champ de courses de Blue Bonnets quittera la gare Windsor à 12.40 p.m. (heure solaire). Ce train n'arrêtera pas à Westmount.

Au retour, ce train spécial quittera le champ de courses immédiatement après la dernière course pour la gare Windsor, arrêtant à Westmount pour y laisser descendre les voyageurs.

134-1-g

**PACIFIQUE CANADIEN**

Montréal — Ottawa

Le service de train que donne le Pacifique Canadien entre ces deux endroits, par la voie courte ou via Lachute est fréquent et des plus commodes. Les billets sont bons pour aller par une route et revenir par l'autre. Vous l'éprouverez complet et l'heure indiquée ci-dessous est l'heure régulière du Maridien de l'Est:

(Par la voie courte)

Vers l'Ouest

Départ de Montréal, gare Windsor: 7.30 a.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 10.55 a.m.

8.30 a.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 11.30 a.m.

9.00 p.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 6.55 p.m.

5.00 p.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 8.00 p.m. (Dernier train le 10 septembre).

8.30 p.m., dimanche seulement; arrivée à Ottawa à 9.15 p.m.

8.15 p.m. tous les jours; arrivée à Ottawa à 11.15 p.m.

### EN L'ANNEE 1871

De "Pays" de sept. 1871

### CHRONIQUE POUR LE "PAYS"

Par Arthur Buies

### La Malbaie

C'est un petit volume qu'il faudrait écrire sur la Malbaie, un petit volume sur papier de soie rose, fin, mêlant l'odeur du varech au parfum de l'Éloïse, coloré, chatoyant, un de ces petits volumes qui s'égareront dans les boudoirs en bois de campêche, ou que les jeunes filles portent avec elles lorsqu'elles vont sur le rivage, marier les longues ombres de leurs cils au balancement des jeunes branches d'arbres ou aux sonnettes harmonieuses de la vague montante.

Rien n'est plus pittoresque, plus rafraîchissant, plus varié, plus gracieux que ce morceau du paradis terrestre égaré sur le flanc des Laurentides. Quelle diversité, quelle fécondité, quels luxueux caprices de la nature! Vous avez ici tous les aspects, toutes les beautés, toutes les grâces unies à toutes les pompes du paysage. Pres du fléau un rivage accidenté, coupe de petits caps et de ravines perdues; des sentiers qui sortent de toutes parts et qui mènent on ne sait où, des bordures verdoyantes qui s'échappent avec mystère d'un bois de sapins, des cotéaux à peine ébauchés qui calèment, pour ainsi dire sous les pas qui borborent un instant l'horizon, pour laisser, ensuite, des perspectives illimitées; toute espèce de petites tromperies séduisantes, des mamelons innombrables, couronnés d'un petit bouquet d'arbres isolés, comme la mèche de cheveu sur la tête rasée d'un Indien; des détours, des méandres imprévus, toutes les charmantes caresses brusques de la nature qui veut surprendre le regard, comme une mère qui invente à chaque heure de nouveaux plaisirs pour le petit d'homme.

La Malbaie n'est pas un village comme tous les autres villages du Bas-Canada, une longue suite de maisons blanches sur le bord du fleuve, suite monotone, toujours la même avec son paysage nu et les grands champs en arrière s'étendant jusqu'aux concessions. Ici, tout est rassemblé par groupes, groupes éparés, distincts, ayant chacun une physionomie propre et pour ainsi dire un langage à lui seul. La Malbaie vous parle, elle va lui devant de vous quand vous allez à elle, et elle a l'air de dire: "Venez, jouissez, admirez-moi, regardez comme je suis belle, c'est pour vous que je me suis faite ainsi; demain je serai plus belle encore, et avant que vous me connaissiez, bien, vous aurez épuisé toutes les jouissances qu'elle a à offrir et j'aurai porté à vos vagues dans vos souvenirs, lorsque vous serez loin de moi."

La poésie est ici vivante, animée; elle prend corps et fait sa toilette, toilette qui change cinq fois par jour, de sorte qu'il y en a pour tous les goûts. On trouve à la Malbaie tous les genres, le grand, le joli, le capricieux, le sauvage, le doux; on a derrière soi, en folâtrant dans les bosquets éparpillés parmi les petits caps qui ceinturent le rivage, la chaîne lourde et sombre des montagnes du nord; on y débarque au pied d'un promontoire plein de menaces, et que les foudres, en se brisant sur sa falaise tourmentée, font retentir aux alentours. Au bas de ce promontoire est un village d'Indiens de vingt à trente feux, bizarrement groupés, et qu'aucun visiteur ne manque d'aller voir, soit par curiosité, soit qu'il veuille acheter un des mille petits objets en osier ou en frêne que fabriquent les Indiens, et qui consistent en corbeilles, panier, vases de tout genre, pendants d'oreilles, pendeloques, etc.

Rien encore au débarcadère que ce village d'Algonquins ou d'Iroquois débus, et trois ou quatre maisons de mesquine apparence pour recevoir les équipages des bateaux à vapeur. Vous voyez bien, en promenant le regard, quelques toits et quelques cheminées surgissant au milieu des rocs qui se penchent sur votre tête, mais rien encore qui indique la subite apparition de ce plus délicieux campêche du Canada. Vous montez une côte raide et dure, caillouteuse et pierreuse comme toutes les côtes du nord; c'est un escarpement rebelle et indompté, si ce n'est pas le sabot des vigoureux petits chevaux du nord qui ont des muscles d'acier; puis, tout d'un coup, la vue s'étend et c'est une perspective délectante. Les maisons s'échelonnent au loin sur l'espace d'un mille; elles s'élevaient à droite, à gauche, irrégulièrement, victorieusement, se choisissant un nid et s'enveloppent d'arbres, se dissimulant si elles en ont la chance, s'éparpillent comme des fleurs jetées au hasard et, plus loin, à quelques pas, se dessinent, sombres, le village des étrangers, peuplé, serré, dur, rempli jusqu'aux combles. C'est un village à part; le faubourg de la paroisse est à trois milles plus loin. Ici, les étrangers sont chez eux, ce village leur appartient; ils l'ont fondé en quelque sorte, et sans eux, il serait désert.

Il y a dix ou quinze ans, à peine trouvait-on dans cet endroit appelé la "Pointe-aux-Picots" plus de vingt maisons. La Malbaie était inconnue du touriste; depuis les cottages ont surgi de toutes parts, et chaque année en voit accroître le nombre toujours en augmentation. On ne se fait pas d'idée de l'animation, du mouvement, du va-et-vient continu de voitures et de promeneurs qui rayent ce court espace d'un mille; mais tout cela sans l'étagage bruyant, pompeux, raide et fatigant de Caccagna; ici l'on reste à la campagne et l'on va en déshabillé parmi une foule de deux à trois mille personnes venues de tous les points de notre province et de l'Ontario. La grève est couverte, au beau temps, de baigneurs des deux sexes, et les hôtels regorgent de monde.

Il y a à peu près quatre ou cinq hôtels attirés à toutes les heures, toutes les "toutes", remarquez bien, sont louées à des étrangers ou prennent des pensionnaires qui, sans cesse, font place à d'autres. Cela dit à peu près deux mois, le temps que le ciel ingrat nous donne pour dégourdir nos membres figés par six mois d'hiver.

(à continuer)

### THEATRES

#### THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS.

Nous avons longuement parlé des représentations de "Mor Home" au théâtre Canadien-Français; nous avons dit ce que nous pensions de la pièce, et nous avons été curieux de savoir l'impression qu'elle allait faire sur le public, aussi pour nous renseigner sommes-nous retournés hier soir voir ce spectacle. Le théâtre était comble; les auditeurs très attentifs et le succès que nous avions déjà enregistré a été plus vif encore. De notre côté, moins intéressé par l'intrigue que nous commissions, nous avons pu étudier les détails, sonder plus posément les intentions des auteurs, nous rendre compte en un mot de toutes ces petites choses qui échappent inévitablement à une première et qui sont cependant des plus importantes. Il donne à l'ouvrage qu'on représente, sa vraie physionomie, notre curiosité a été en tout point satisfaite. Rien n'était négligé, caché dans l'ombre. Si MM. Picard et Carco étaient là ils auraient été enchantés de voir représenter ainsi leur oeuvre. Le metteur en scène a pénétré leurs intentions; il a su donner la couleur locale, tout jusqu'aux plus petits vien qui crée l'ambiance, étaient prévus. De même les artistes ont fouillé leurs rôles, cherchant non pas à les jouer, mais à les vivre. Le second acte qui est particulièrement difficile, fut joué avec un ensemble parfait. Dès la première scène l'atmosphère était créée et était prise.

Ce réalisme voulu dans l'interprétation est dû à un travail sérieux, on sent qu'un Canadien, on bûche, on bûche ferme, que les Directeurs surveillent et voient tout et qu'il se forment entre les interprètes une sorte d'émulation qui devient profitable à l'oeuvre. Chose à constater jamais on n'entend le souffleur. Dès le premier jour la pièce est sue et est au point.

Que dire encore de Mlle Lucienne Ansey si non que plus sûre d'elle-même, elle jongle maintenant plus aisément avec son rôle. Elle le détaille, elle y met plus d'intentions, elle est plus complète. Son succès très vif de lundi s'est alors augmenté et le public lui a fait fête. Il a associé dans ces bravos, Jane Max, Robert Fleury et Fred Lombard qui jouent à ses côtés les principaux rôles. Tous les trois méritent des éloges, chacun d'eux met la note voulue. Les oppositions sont bien établies, les personnages bien vivants.

Et toute la troupe se donne avec impétuosité. Il n'y a pas de petits rôles au Canadien. Un tel qui joue dix lignes aujourd'hui jouera cinquante pages la semaine prochaine. Eh bien il apporte à ces dix lignes la même conscience qu'il apportera à son grand rôle. C'est grâce à cela que nous avons les représentations si belles dans leur ensemble, qui sont très goûtées des spectateurs. Si notre comédie française est très en vogue, elle l'a obtenu par son mérite, et le public sait que lorsqu'il va là il aura du travail soigné.

On nous annonce pour la semaine prochaine une grande nouveauté, "Amour quand tu nous tiens", de Romain Coolus et Maurice Hennequin. Voilà une curieuse collaboration, nous en reparlerons samedi.

#### HIS MAJESTY

"The Skin Game", le drame de John Galsworthy basé sur le conflit des classes, sera présenté la semaine prochaine au théâtre His Majesty, par William A. Brady avec la collaboration de Readean Ltd. de Londres. C'est une pièce au succès international. A New-York, elle a répété ses succès de Londres, au théâtre St-Martin. Tous les journaux américains en font les plus beaux éloges. Le "Times" de New-York, dit que c'est le plus beau drame de guerre qu'on ait vu; la "Tribune", que c'est l'oeuvre la plus intéressante de Galsworthy; le "Herald", que la pièce renferme un message au public. Et tous les autres grands quotidiens parlent dans le même sens, rappelant le haut sens psychologique de l'auteur de la pièce, homme qui s'est attardé à analyser la vie, ses combats et ses difficultés. Ce sera l'une des attractions les plus intéressantes qui soient présentées au théâtre His Majesty, cette saison.

#### THEATRE SAINT-DENIS

La direction du Théâtre Saint-Denis présente pour dimanche prochain un spectacle de choix qui fera courir tous les amateurs de bon vaudeville et de vaudeville de luxe. Cinq numéros de vaudeville seront au programme: "Saran et Sonia" et leurs deux chiens offriront une nouvelle comédie acrobatique avec quelques poses des plus intéressantes. Les Soeurs Melron présenteront quelques danses modernes et chanteront les refrains en vogue de New-York. "Dans la vieille Virginie" avec ses champs de coton, et une troupe de comédiens de couleur au nombre de six (6) présenteront quelques scènes de la vie des campagnes de l'Amérique du Sud. Jimmy Dalton, le jongleur moderne, montrera quelques-unes de ses plus récentes créations. Mademoiselle Dalbore chantera quelques morceaux de son répertoire. Une grande vue de luxe, un travelogue, le journal et une comédie termineront le programme.

#### LOEW

N'oublions pas la popularité de "Fatty" Arbuckle parmi les habitués du Loew, la direction de ce théâtre s'est réservée, pour la semaine prochaine, une autre production décapante de ce fameux comédien, "Crazy to Marry". Comme ce titre le suggère, c'est une comédie-bouffe qui traite du problème toujours nouveau du foyer. Lila Lee, une charmante favorite de l'écran, seconde "Fatty" dans ce film.

Une autre saynète musicale et comique est annoncée pour la semaine prochaine. Bernice La Marr, la charmante comédienne, inaugurera le programme en compagnie de "ses beaux". C'est une pièce très intéressante qu'elle présentera avec sa troupe.

William Morris et compagnie présenteront leur satire sur les droits nationaux, c'est intitulé "Did You Vote?" C'est de couleur locale... Hélène Vincent est une cantatrice qui plaira beaucoup; Danny Simmons est un comédien qui en remontrera facilement à bien d'autres, et les frères Stanley nous promettent quelque chose de nouveau sur fil de fer.

La gazette hebdomadaire sera intéressante comme toujours et quelques autres attractions compléteront le programme.

#### LOEW'S COURT

M. D. Goldenberg, de New-York, a été nommé gérant du théâtre Loews Court, anciennement le théâtre Français, rue Sainte-Catherine Est. M. Goldenberg est un gérant de cinéma d'une très grande expérience et on lui prête la réputation de faire un choix de programmes capables de plaire aux auditeurs les plus disparates. Le nouveau gérant est arrivé à Montréal, au début de la semaine, et il s'est immédiatement mis à la tâche pour élaborer un programme de premier ordre pour l'ouverture du nouveau théâtre, vendredi le 9 courant, c'est-à-dire demain.

Une cérémonie d'un intérêt local aura lieu vendredi soir alors que l'on présentera à M. H. Malin, 236 avenue Union, une bourse de \$100 comme prix pour la meilleure suggestion faite relativement au baptême du théâtre. C'est lui qui a suggéré le nom de Court qui a été accepté par les juges. Le premier film qui sera exhibé au Court a pour titre "If Women Only

know", — drame adapté du volume de Balzac: "Méditations sur le Mariage". Un orchestre choisi donnera un concert au cours duquel il interprétera des oeuvres classiques et de la musique légère.

Le Court changera complètement de programme chaque dimanche, mercredi et vendredi. Seule les meilleures productions seront mises à l'affiche au théâtre Court. Les prix populaires adoptés au nouveau théâtre plairont sans doute au nombreux public de Montréal, car c'est le premier mouvement entrepris pour donner du cinéma à des prix populaires.

#### THEATRE PASSE-TEMPS

Pour aujourd'hui et jusqu'à dimanche compris, le théâtre Passe-Temps présente un des récents succès d'Anita Stewart dans "Le Typhon Jaune". Les sœurs jumelles Nordstrom, Hilda et Bertha étaient favorisées par le même type de beauté avec deux caractères tout à fait différents. Bertha se sauve de sa famille en compagnie d'un ingénieur, puis disparaît après avoir mangé sa fortune. Puis on la retrouve en Italie menant une vie extravagante de plaisirs.

Pendant ce temps Hilda avait acquis, grâce à son intelligence et son travail une position de confiance dans le service secret de Washington.

Connue comme le "Typhon Jaune", Bertha amasse une fortune dans sa vie aventureuse, c'est alors que les deux sœurs se rencontrent et les événements se précipitent. Après plusieurs rencontres inattendues les principaux personnages de l'histoire se retrouvent tous dans un hôtel du Broadway. Deux coups de feu sont tirés dans la nuit et donne à toute l'histoire un dénouement inattendu.

#### LA REPRISE DES SEANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Suite de la dernière page

franchise et de la considérer sous son vrai jour. Le prix de la plupart des choses a baissé, au monde entier. Pour qu'un industriel puisse vendre ses articles aux nouveaux prix, il faut donc qu'il en abaisse le coût de production. En d'autres termes, il lui faut proportionner le coût de ses articles au prix auquel il devra les vendre. On n'emploie donc pas le mot juste quand on parle de la "réduction des salaires". Il s'agit plutôt d'un réajustement, du rétablissement de l'équilibre entre le coût et le prix des objets fabriqués. Dans le réajustement des salaires, il faut avant tout tenir compte de la valeur du dollar. Si le coût de la vie baisse de 15 p.c., le pouvoir d'achat du dollar augmente par le fait même de 15 p.c.; alors celui qui gagne 15 p.c. de moins se trouve exactement dans la même position qu'auparavant. L'équilibre se rétablit. Sans cet équilibre, il est presque impossible de produire économiquement et de vaincre la concurrence étrangère. C'est pourquoi ceux qui sont appelés à réajuster les salaires devraient d'abord établir exactement le pouvoir d'achat du dollar.

Certains pays trouvent, dans la dépréciation de leur change, un avantage considérable au point de vue de l'exportation. Le gouvernement canadien a pris, à cet égard, une mesure extraordinaire en limitant à 50 pour 100 de leur parité la dépréciation admise dans l'imposition des droits de douane. Mais il n'est ni possible, ni désirable d'entourer notre pays d'une muraille de Chine retardant le retour à la vie économique normale.

La situation générale, dans la province de Québec est à peu près satisfaisante. La sécheresse qui a sévi cet été a causé des dommages moins grands qu'on ne l'avait craint au début, il est vrai, mais assez considérables dans certaines régions agricoles. Cependant, les épargnes accumulées par les classes rurales permettront à la province de passer sans grand désordre économique cette année difficile. Certaines branches du commerce et de l'industrie donnent des signes de reprise graduelle. Quand la période de réaction sera passée, il est probable qu'on constatera que c'est notre vieille province qui aura le mieux tenu.

Les temps durs créent des problèmes difficiles. Qu'il me soit permis d'indiquer, dès maintenant, quelques questions sur lesquelles nous serons probablement appelés à nous prononcer.

La Chambre de commerce a déjà exprimé le vœu que de nouveaux commissaires du commerce canadien fussent nommés à l'étranger. Or on prête au ministère du Commerce l'intention de rémunérer les commissaires qu'il nommerait au moyen de l'établissement d'un tarif pour le visa des factures des marchandises importées au Canada. La question devra être discutée de nouveau et il faudra voir qu'il n'y ait pas d'entrave au commerce extérieur du Canada.

Le gouvernement menace d'entraîner encore le commerce d'importation du Canada, en exigeant l'inscription du pays d'origine sur les marchandises importées. A la suite d'une entrevue avec un groupe d'hommes d'affaires, le gouvernement a renvoyé au premier janvier prochain la mise en vigueur de cette mesure. L'inscription du lieu d'origine sur les articles importés sera souvent difficile, parfois impossible, et toujours coûteuse. La question sera discutée. Nous aimerions connaître la-dessus l'opinion des membres de la Chambre de commerce que cette mesure intéresse.

Un grand nombre de pays, notamment les Etats-Unis, remettent leur tarif douanier dans un sens plus protectionniste. Nous ne connaissons pas les intentions du gouvernement canadien à cet égard. Quoi qu'il en soit,

de très bons artistes; Scotty Fridell, un comédien de mérite; Benny Gorvy connu dans le vaudeville; Francis-Main Texas, prima-donna; Gertrude Lavette la soubrette, Teresa Adams, l'ingénue, Don Trent, May Mack, W. P. Murphy et Yessie Reeve et comme attractions supplémentaires: The Snappy Trio et le "Danseur du Feu".

Il y aura des matinées tous les jours où les dames sont spécialement invitées.

#### CAPITOL

Le film spécial qui sera représenté la semaine prochaine au théâtre Capitol sera basé sur l'une des nouvelles émouvantes de Booth Tarkington, "The Conquest of Canada", avec Thomas Moighan dans le principal rôle. Cet artiste de l'écran s'entoure toujours d'une troupe de tout premier ordre et il choisit lui-même les pièces dans lesquelles il doit exhiber son art qu'il possède à un degré si élevé. On peut donc s'attendre à une magnifique représentation. La comédie habituelle sera Harold Lloyd, l'Inimitable comédien qui fait les délices de tous. Le film est intitulé "I do".

Le programme musical comprendra Freda Somerset, soprano ingénue qui a remporté beaucoup de succès dans la comédie musicale et qui vient de clore un engagement avec "The Golden Girl" dans laquelle elle tenait le rôle principal. Il y aura aussi Frasee Allen, compositeur et chanteur, qui interprétera quelques-unes des principales productions, s'accompagnant lui-même au piano. Le programme sera complété par les nouvelles hebdomadaires et les vues de voyage, ainsi que le concert de l'orchestre symphonique du Capitol.

#### LA REPRISE DES SEANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Suite de la dernière page

franchise et de la considérer sous son vrai jour. Le prix de la plupart des choses a baissé, au monde entier. Pour qu'un industriel puisse vendre ses articles aux nouveaux prix, il faut donc qu'il en abaisse le coût de production. En d'autres termes, il lui faut proportionner le coût de ses articles au prix auquel il devra les vendre. On n'emploie donc pas le mot juste quand on parle de la "réduction des salaires". Il s'agit plutôt d'un réajustement, du rétablissement de l'équilibre entre le coût et le prix des objets fabriqués. Dans le réajustement des salaires, il faut avant tout tenir compte de la valeur du dollar. Si le coût de la vie baisse de 15 p.c., le pouvoir d'achat du dollar augmente par le fait même de 15 p.c.; alors celui qui gagne 15 p.c. de moins se trouve exactement dans la même position qu'auparavant. L'équilibre se rétablit. Sans cet équilibre, il est presque impossible de produire économiquement et de vaincre la concurrence étrangère. C'est pourquoi ceux qui sont appelés à réajuster les salaires devraient d'abord établir exactement le pouvoir d'achat du dollar.

Certains pays trouvent, dans la dépréciation de leur change, un avantage considérable au point de vue de l'exportation. Le gouvernement canadien a pris, à cet égard, une mesure extraordinaire en limitant à 50 pour 100 de leur parité la dépréciation admise dans l'imposition des droits de douane. Mais il n'est ni possible, ni désirable d'entourer notre pays d'une muraille de Chine retardant le retour à la vie économique normale.

La situation générale, dans la province de Québec est à peu près satisfaisante. La sécheresse qui a sévi cet été a causé des dommages moins grands qu'on ne l'avait craint au début, il est vrai, mais assez considérables dans certaines régions agricoles. Cependant, les épargnes accumulées par les classes rurales permettront à la province de passer sans grand désordre économique cette année difficile. Certaines branches du commerce et de l'industrie donnent des signes de reprise graduelle. Quand la période de réaction sera passée, il est probable qu'on constatera que c'est notre vieille province qui aura le mieux tenu.

Les temps durs créent des problèmes difficiles. Qu'il me soit permis d'indiquer, dès maintenant, quelques questions sur lesquelles nous serons probablement appelés à nous prononcer.

La Chambre de commerce a déjà exprimé le vœu que de nouveaux commissaires du commerce canadien fussent nommés à l'étranger. Or on prête au ministère du Commerce l'intention de rémunérer les commissaires qu'il nommerait au moyen de l'établissement d'un tarif pour le visa des factures des marchandises importées au Canada. La question devra être discutée de nouveau et il faudra voir qu'il n'y ait pas d'entrave au commerce extérieur du Canada.

Le gouvernement menace d'entraîner encore le commerce d'importation du Canada, en exigeant l'inscription du pays d'origine sur les marchandises importées. A la suite d'une entrevue avec un groupe d'hommes d'affaires, le gouvernement a renvoyé au premier janvier prochain la mise en vigueur de cette mesure. L'inscription du lieu d'origine sur les articles importés sera souvent difficile, parfois impossible, et toujours coûteuse. La question sera discutée. Nous aimerions connaître la-dessus l'opinion des membres de la Chambre de commerce que cette mesure intéresse.

Un grand nombre de pays, notamment les Etats-Unis, remettent leur tarif douanier dans un sens plus protectionniste. Nous ne connaissons pas les intentions du gouvernement canadien à cet égard. Quoi qu'il en soit,

lorsqu'on procédera à une revue, il serait bon, croyons-nous, qu'on établisse pour le Canada un tarif modérément protecteur, afin de préserver l'industrie canadienne de la concurrence inégale des pays à change déprécié ou, à cause de la situation générale, la main-d'oeuvre est beaucoup moins chère que dans notre pays. Nous croyons aussi que le gouvernement devrait accorder un tarif de préférence, pour certains articles, aux pays complémentaires, comme par exemple la France.

Voilà, messieurs, quelques-unes des questions que nous désirons soumettre à votre bienveillante attention. Chacun vaudra bien les étudier afin que nous arrivions aux solutions les plus justes. L'exécutif, qui compte sur votre précieux concours, vous offre en échange son entière bonne volonté.

At 4 o'clock du creusage du Saint-Laurent, M. Lambert a dit qu'il avait eu l'interpréter les sentiments de la Chambre de Commerce en déclarant aux membres de la délégation américaine qu'elle était actuellement opposée à ce projet, mais que son opinion pourrait se modifier s'il est prouvé que cette entreprise serait avantageuse au Canada. Les principales questions qu'il convient de se poser à ce sujet, a dit M. Lambert, sont les suivantes: L'entreprise serait-elle rémunératrice, étant donné les dépenses énormes qu'elle imposerait et qui s'élevaient au moins à trois millions? Le Canada est-il en mesure de supporter cette dépense avant d'avoir liquidé sa dette de guerre? N'y a-t-il pas un danger de permettre aux américains d'avoir le contrôle d'une route fluviale qui est sur le territoire canadien et qui, d'après les délimitations géographiques, appartient au Canada? L'exécution de ce projet ne mettrait-il pas en péril l'avenir des ports de Montréal, de Québec et de Saint-Jean qui sont aujourd'hui si bien outillés et pour lesquels des millions ont été dépensés? Le creusage du Saint-Laurent ne nuirait-il pas à la réalisation du projet de la Baie Georgienne auquel le peuple canadien tient absolument? L'on dit que le creusage du Saint-Laurent développerait chez nous des pouvoirs d'eau considérables, mais le Canada n'a-t-il pas déjà suffisamment de pouvoirs d'eau dont une grande partie n'est pas encore utilisée? Jusqu'à ce que l'on ait répondu à toutes ces questions, M. Alfred Lambert reste convaincu que le creusage du canal du Saint-Laurent serait au détriment du Canada et tout à l'avantage des Etats-Unis.

Tous les membres du Conseil ont partagé l'opinion de M. Lambert et approuvé les déclarations nettes et franches qu'il a faites à la délégation américaine.

M. A. H. Hardy, félicite surtout M. Lambert d'avoir insisté sur les immenses pouvoirs d'eau que le Canada possède déjà. Il fait voir, statistiques en mains, que les ressources hydrauliques du Dominion permettraient l'installation d'usines électriques pouvant produire 41,700,000 chevaux-vapeur et que seulement 5.9 pour cent de ces ressources sont actuellement utilisées. Le Canada n'a donc nullement besoin de nouveaux pouvoirs d'eau.

Au sujet du règlement douanier, établi par le gouvernement fédéral, lequel exige que toutes les marchandises de provenance étrangère portent le nom du pays d'origine, M. Alex. Prudhomme fait remarquer que la mise en vigueur de ce règlement aura pour effet d'augmenter considérablement le coût de certains articles, notamment les petits articles. Il voudrait que les représentants de toutes les lignes de commerce discutent cette question et soumettent des suggestions au gouvernement plaquant la mise en vigueur de ce règlement a été retardé jusqu'au 1er janvier prochain. Sur proposition de M. Lambert la question est renvoyée pour étude au comité de l'expansion du Commerce.

M. J. N. Cabana fait remarquer que, à la suite d'une motion adoptée par la Chambre de commerce, la commission administrative avait déclaré que l'on ne donnerait pas de publicité aux saisies d'aliments impropres à la consommation. Nonobstant cette déclaration et les instructions données à cet effet, M. Cabana a constaté que vers la fin du mois d'août l'on avait de nouveau relaté tout au long dans certains journaux les saisies de ce genre. Voilà pourquoi il voudrait que le secrétaire écrivit de nouveau à la commission administrative pour lui rappeler les torts considérables qu'une telle publicité peut causer au bon renom de la ville de Montréal et la suggestion a été adoptée.

Ont été admis comme nouveaux membres: MM. André L. Dupont et Luc Rochefort.

Etaient présents: MM. Alfred Lambert, président; Joseph Ethier, vice-président; Alex. Prudhomme, trésorier; J. O. Labrecque, J. N. Cabana, Henri Visu, A. H. Hardy, J. P. Gervais, Alfred Roy, Raoul O. Grothé, Alcide Chausé, J. A. M. Charbonneau, A. S. Lavallée, Tel. Latourneau, J. B. A. Gougeon, L. M. Cornélius, Avila Dufort, S. Ouzmet Léon Trépanier, Lambert de Roode Léon Laurin, secrétaire.

### L'HON. F. T. SAVOIE

Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer aux amis de l'honorable F. T. Savoie, conseiller législatif, que sa santé s'améliore graduellement. Il sera rétabli parfaitement d'ici quelques jours.

### DOMINION CARPET BEATING CO.

134-1-g

LES PAPIERS PLUS FERMES SUR LE MARCHE LOCAL

LE SPANISH RIVER DE PRIORITE TORONTO RY. ONT MONTE DE QUATRE POINTS. — DOMINION TEXTILE A CONTINUE DE SE RAFFERMIR.

Le marché local a continué hier d'être beaucoup d'ampleur et le ton du marché s'est encore amélioré. Ce fut surtout le cas pour les valeurs de papier, au sujet desquelles les baisses commencèrent de manifester une certaine nervosité.

L'amélioration survenue dans les autres compartiments peut être considérée comme le premier signe de relèvement des cours qui se produisit après la longue période de dépression pendant laquelle certaines valeurs sont évidemment descendues à des niveaux inférieurs à leur valeur intrinsèque.

A Wall Street le marché a aussi fait preuve d'une fermeté remarquable qui a eu une heureuse répercussion en Bourse locale.

Parmi les valeurs qui se sont surtout cimes en vedette sur ce dernier marché à signaler le Brompton, qui a monté de 2 points en se négociant à 18, pour fermer à 17 3/4; Laurentide, qui a gagné 1 point à 67 et Spanish River de priorité qui a clôturé en hausse de 4 points à 82.

Steel of Canada a aussi notablement amélioré sa position en fermant à 67.

Dominion Textile a continué son mouvement ascensionnel et a fini avec un gain de 1 point à 136 1/4. Mont Power s'est maintenu avec fermeté et a varié de 81 à 80 7/8.

Abithibi a clôturé à 23; Asbestos à 40; Dom. Glass à 54; Nat. Breweries à 52 1/2; Shawinigan à 102; Ontario Steel à 61 1/2; Winnipeg Ry. trouvait acquiescence en fermant à 33 1/2 et Toronto Ry. a gagné 4 points à 74.

Les valeurs les plus actives furent: Abithibi, 205 actions; Asbestos, 110; Bel Téléphone, 98; Breweries, 625; Brompton, 708; Can. Cement, 145; Dom. Glass, 405; Dom. Iron, 150; Laurentide, 655; Québec Ry., 130; Mont. Power, 257; Loyal, 120; Steel Prod., 35; Spanish ordinaire, 75; de priorité, 565; Steel of Canada, 166; Textile, 235 et Toronto Ry., 88.

Les bon de la Victoire ont fermé comme suit: 1922—98 7/8; 1927—10 1/2; 1924—94.60 et 1923—94.60.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Actions ordinaires: Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

FERMETE REMARQUABLE DES COURS A WALL ST.

MEXICAN PETROLEUM A GAGNE PLUS DE 6 POINTS. — LES CHANGES ETRANGERS SE SONT GENERALEMENT RAFFERMIS.

New-York, 7. — Les transactions de la Bourse furent caractérisées, aujourd'hui, par une autre vigoureuse attaque dirigée contre les haussiers. Ce groupe de spéculateurs a de nouveau effectué de nombreuses opérations de couverture en voyant l'ampleur que prenaient les opérations.

La plupart des développements survenus durant la journée furent d'un caractère encourageant et constructif. Ce furent surtout la baisse des taux sur prêts à vue et fonds à termes, des signes évidents d'une reprise d'activité dans les industries et l'amélioration notable enregistrée par les changes étrangers.

Ce dernier développement fut surtout attribué aux nombreux achats effectués pour le coton effectués pour le compte d'intérêts anglais, français et allemands, achats qui ont coïncidés avec la hausse sensationnelle enregistrée par les cotons, options futures, sur ce marché et ceux de l'étranger.

Les pétroles sont restés pendant toute la journée en tête de la liste, mais la demande pour les aciéries, les matériaux, les moteurs et les rails fut suffisamment importante pour confirmer l'impression que les groupes d'opérateurs à la hausse ont fait leur réputation sur le marché.

Mexican Petroleum a réalisé une avance de 6 points et 1/2, soit un gain de plus de 30 points par rapport à son récent niveau minimum, mais les autres valeurs du même compartiment, notamment Pan American, Asphalt ordinaire et de priorité, Houston et Royal Dutch ont aussi gagné de 1-2 point à 3 points.

Parmi les autres valeurs qui ont déployé une remarquable fermeté, à signaler: Gulf States, Crucible et United States Steel, American, Baldwin, Locomotives, Railway Steel Springs, American Car, General Electric, Chaudier, les sucres et les tabacs, ainsi que certaines valeurs de chemins de fer, telles que "Seo" et les groupes du Sud et du Sud-Ouest.

Le total des ventes a été de 600,000 actions.

Le taux sur prêt à vue a débuté à 5-1/2 pour cent, mais il est descendu à 5 pour cent vers midi. Les prêts à vue furent effectués à 5-1/2 pour cent sur toutes les garanties industrielles collatérales, ce qui fait une réduction de 1-2 pour cent. Les seuls changes étrangers qui aient accusé de la lourdeur furent les devises allemandes et autrichiennes, tandis que les remises sur la Hollande et les pays scandinaves se sont considérablement raffermies.

Les obligations de placement des anciennes lignes de chemins de fer furent les émissions les plus fermes, quoique les émissions obligations aient fait preuve d'une activité remarquable à cours de hausse. Les principales émissions internationales ont également enregistré des avances plus ou moins appréciables et toutes les bons de la Liberté à peu près sans exception, ont clôturé avec des gains.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 7. — Après avoir monté de 150 à 172 points, le coton a, aujourd'hui, subi ensuite une dégringolade qui est allée jusqu'à 200 points. En fermeture, les cours étaient faibles.

Octobre clôturait à 19.50 et janvier à 19.75.

La cause de la hausse a été attribuée aux avances enregistrées à Liverpool et la baisse a probablement été occasionnée par le fait que ceux qui avaient acheté à des prix très bas ont voulu réaliser leurs profits.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

Shawinigan—102 à 102 1/2, 10 à 10 1/2, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

TORONTO RY. TRES FERME A TORONTO

LE MARCHE A EU EN GENERAL UNE EXCELLENTE TENUE. — BRAZILIAN S'EST NOTABLEMENT RAFFERMIR.

Toronto, 9. — Le marché de la Bourse de Toronto a continué aujourd'hui à déployer une remarquable fermeté. Les transactions eurent beaucoup d'ampleur et nombre de valeurs ont enregistré des avances substantielles. Au cours des dernières transactions il y eut cependant une légère régression des cotations, de sorte que plusieurs d'entr'elles étaient en fermeture un peu inférieures à leurs niveaux les plus élevés enregistrés durant la journée. Certains courtiers pensent qu'il faut s'attendre à un autre mouvement de baisse, avant que le marché ne s'enregistre définitivement à la hausse.

Plus du quart du volume des affaires était au compte du Toronto Railway. Cette valeur semble être devenue l'une des spéculations les plus favorables à cause de l'incertitude qui règne au sujet du règlement final qui interviendra entre la municipalité et la compagnie. Sous l'influence de nombreux ordres d'achats le cours de cette valeur a rapidement monté à 74 1/8, pour fermer avec un gain net de 2 points 3/4 à 73 3/4.

Une autre traction qui a eu passablement de la vogue a été le Brazilian qui a enregistré un gain de 5-8 de points à 24 1/2. Les raisons de cette avance sont que les prix du café montent et que le change de Rio s'améliore.

Quelques valeurs industrielles ont aussi suscité un intérêt plus qu'ordinaire. Dominion Steel, qui pendant ces dernières semaines, avait continuellement décliné, a gagné aujourd'hui 1 point 3/4. Ontario Steel Products a gagné 1/2 point. Le Canada Steel et Steel of Canada 2 points. Les deux émissions du Steamships, Consumers Gas, et Mackay ont aussi gagné du terrain et le Pacifique Canadien a gagné 1 point.

Quelques bons de la Victoire n'ont pas participé au mouvement à la hausse, mais ceux remboursables en 1924 ont pris une avance considérable.

Le total des ventes a été de 1183,500 actions.

15 Abithibi—28 28 1/2 28 28 1/2, 183 Brazilian—24 24 1/2 24 24 1/2, 47 Can Bread—22 22 22 22 1/2, 10 Can Ry—22 22 22 22 1/2, 35 C Lines—20 20 20 20 1/2, 35 de prof—52 52 52 52 1/2, 53-55 G Elect—94 94 94 94 1/2, 100 D Ry—18 18 18 18 1/2, 35 C.P.R.—125 125 125 125 1/2, 25 Cons Gas—70 70 70 70 1/2, 100 D Ry—18 18 18 18 1/2, 49 Dom Tel—35 35 35 35 1/2, 15 Mackay—73 73 73 73 1/2, 100 D Ry—18 18 18 18 1/2, 100 Rogers—75 75 75 75 1/2, 73 Span Ry—52 52 52 52 1/2, 50 St. Pat—42 42 42 42 1/2, 80 St. Pat—42 42 42 42 1/2, 4307 Tor Ry—70 70 70 70 1/2, 27 Twin City—42 42 42 42 1/2.

16 B A Oil—28 28 28 28 1/2, 60 Waway—22 22 22 22 1/2, 5000 Yonk—14 14 14 14 1/2, 20 Hollinger—14 14 14 14 1/2, 30 Hollinger—14 14 14 14 1/2, 15 Laurentide—62 62 62 62 1/2, 200 Dom—18 18 18 18 1/2, 104 La Rose—42 42 42 42 1/2.

18 Am Oil—28 28 28 28 1/2, 20 N Scotia—22 22 22 22 1/2, 5000 Yonk—14 14 14 14 1/2, 20 Hollinger—14 14 14 14 1/2, 30 Hollinger—14 14 14 14 1/2, 15 Laurentide—62 62 62 62 1/2, 200 Dom—18 18 18 18 1/2, 104 La Rose—42 42 42 42 1/2.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par la maison Brunet & Dumas, courtiers, 55-57, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Abithibi—192 à 234, 32 à 28, Asbestos—192 à 234, 32 à 28, Atlantic Ry.—192 à 234, 32 à 28, Bell Telephone—192 à 234, 32 à 28, Brompton—192 à 234, 32 à 28, Canadian Ry.—192 à 234, 32 à 28, Can. Cement—192 à 234, 32 à 28, Dom. Glass—192 à 234, 32 à 28, Dom. Iron—192 à 234, 32 à 28, Laurentide—192 à 234, 32 à 28, Mont. Power—192 à 234, 32 à 28, Nat. Breweries—192 à 234, 32 à 28, Ontario Steel—192 à 234, 32 à 28, Spanish River—192 à 234, 32 à 28, Steel of Canada—192 à 234, 32 à 28, Textile—192 à 234, 32 à 28, Toronto Ry.—192 à 234, 32 à 28, Winnipeg Ry.—192 à 234, 32 à 28.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

TRENTE VENTES ONT ETE ENREGISTREES, HIER, L'UNE AU MONTANT DE \$36,300.

Ave DeLormier, lots 164-473 à 477, vacants. Chaque lot 25 x 98 à 120 pieds. Eastmount Land Limited à Jean Gilot. \$2,100. — E. Biron, N.P., 1921.

Chemin public, lot 638-242, bâtisses. Terrain 25 x 76 pieds. James Murphy, Jr., ex-qual, vend à Joseph Boud, \$2,000. — J. C. B. Walsh, N.P., 1921.

De LORIMIER

Les Des Erables, Nos 1340 à 1344, la 2e division de 26, bâtisses. Terrain 25 x 100 pieds. J. Alphonse Trempe vend à Alfred Gauthier, \$1,750. — J. M. Savigneau, N.P., 1921.

HOCHELAGA

Rue Chambly, lot 23-186, bâtisses. Terrain 20 x 122 pieds. Dame Welly Bourassa vend à Arthur Bourassa, \$8,500. — J. H. R. Langevin, N.P., 1921.

MAISONNEUVE

Rue Orléans, lots 18-781, 782, 1205, 1206, 1240, 1241, 1494, vacants. Isale Préfontaine vend à Ulrich Langevin et al., \$3,850. — J. P. Lamarche, N.P., 1921.

ST-DENIS

Rue Berri, Nos 1297, 1299, lot 162-43, bâtisses. Jos. Simon Gagnon vend à Dame Paul Asselin, \$4,500. — L. C. Goyette, N.P., 1921.

ST-GABRIEL

Rue Mazarin, lot 2616-578, bâtisses. Dame Joseph Rousseau vend à Avila Hébert, \$1,135. — R. H. Beaujeu, N.P., 1921.

ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Clarke, Nos 1290, 1292, lot 445-6, partie de 44-4, bâtisses. Terrain 1,336 pieds. Charles Mazur vend à Abraham Ikeman, \$4,200. — L. A. Marchessault, N.P., 1921.

ST-HENRI

Rue Ste-Marguerite, partie S.E. de 1767, bâtisses. Terrain 32 x 40 pieds. J. Thaisie Gauron vend à Dame Augustin Caron, \$3,000. — A. C. A. Bissonnette, N.P., 1921.

CARTIERVILLE

P. Gauthier, lots 53-1-46, 53-1-47, 53-2-1, vacants. Terrain 85 x 100 pieds. Hector Goussain vend à Léon Arpinet, \$1,075. — L. A. Deroche, N.P., 1921.

CITE D'OUTREMONT

Rue Durocher, la 1-2 S. de 32-2-45, vacants; 20, 32-2-50, quartier St-Denis, vacants. Hector Goussain vend à Médard Thoret, \$4,000. — A. Chaurat, N.P., 1921.

CITE DE WESTMONT

Rue Sherbrooke, lots 220-27, 28, vacants. Terrain 5,326 pieds. Raoul A. Girard vend à Lazzaro Carta, \$1,625. — L. Morin, N.P., 1921.

Ave Wood, Nos 328, 330, lots 375-99-2, 375-100-1, bâtisses. Terrain 25.9 x 108 pieds. Onésime Deslauriers vend à Dame W. Ginton Lorne Latham, \$15,000. — D. Cameron, N.P., 1921.

LA NOTE AMERICAINE

7 septembre, 1921.

Le sentiment général devient plus optimiste et l'on est enclin à acheter les valeurs sérieuses. La confiance s'affirme de plus en plus. Quoiqu'on ne prévoit pas encore une hausse prolongée, on croit cependant que le marché a franchi l'obstacle le plus périlleux du steeppechase auquel il a été soumis de longs mois durant, et partant, que les achats sur réactions seront profitables à celui qui usera de discernement.

Un des plus grands mouvements de baisse dans l'histoire de la Bourse de New-York, peut-être le plus long qu'on n'ait jamais enregistré, vient de se terminer d'après l'opinion d'observateurs constants du marché, de banquiers avertis et de financiers perspicaces qui dirigent maintenant leurs regards vers des cimes désertes depuis des décades de semaines. La période de baisse s'est prolongée pendant près de deux ans, ayant été

LE MARCHÉ AUX GRAINS

LES COTATIONS DES GRAINS ONT CONSIDÉRABLEMENT ÉTÉ PLUS FERMES. CHICAGO, AINSI QU'À WINNIPEG.

Table of grain prices for Chicago and Winnipeg, listing various types of wheat, corn, and other grains with their respective prices.

A WINNIPEG

Table of grain prices for Winnipeg, listing various types of wheat and other grains.

A TORONTO

Table of grain prices for Toronto, listing various types of wheat and other grains.

QUEL EST CE CENTENAIRE ?

Le "Daily Chronicle" annonce la célébration du prochain centenaire de Jonas Hanway, l'inventeur du parapluie.

LA concurrence des armateurs canadiens

Le transport du grain a été décrié extrêmement mal par les orateurs de la conférence des armateurs du nord de l'Atlantique tenue au bureau du "Shipping Board" ici aujourd'hui.

NAVIGATION

De aux Grues, 32. — Descendant 9.35 a.m. "Manoa". L'Islet, 40. — Clair, sud-ouest. Montant 9.30 a.m. navire. Descendant 10.20 a.m. navire, 11.00 a.m. navire.

QUEBEC A MONTREAL

Longue-Pointe, 5 — Clair, ouest. Montant 10.30 a.m. Virginia, 10.50 a.m. Dandy, 10.40 a.m. Thorvald, 11.00 a.m. yacht Thomas B.

MONTREAL ET EN HAUT

Lachine, 8. — Clair, ouest. Est 10.40 a.m. "Mapleton", 1.00 p.m. "Nadine".

ARRIVAGES DE NAVIRES

Brême, 6.—Amérique, New-York. Southampton, 6. — Oropesa, New-York.

LA BOURSE DE PARIS

Paris, 7. — Les cours se sont quelque peu améliorés aujourd'hui, à la Bourse de Paris.

LES CITOYENS DE VILLE EMARD ET DE COTE ST-PAUL FETENT L'ECHEVIN ELIE

Ils lui présentent une magnifique canne accompagnée d'une éloquent adresse, à l'occasion de son départ nécessité par la redistribution. — Réponse émue du héros de la soirée. — Présidence de M. L.-J. Marchand.

Environ quatre cents électeurs des quartiers Emard et St-Paul, que la redistribution des quartiers vient de détacher du quartier St-Gabriel, ont payé hier soir, un sympathique tribut de reconnaissance et d'admiration à M. Joseph Elie, échevin du quartier St-Gabriel, qui abandonne les deux premiers quartiers, qui forment maintenant le quartier No 21, pour braver les suffrages dans le vieux quartier St-Gabriel.

La fête a eu lieu à la salle municipale de l'ancienne ville Emard, sur le boulevard Monk. L'échevin Elie et les invités arrivèrent vers huit heures et demie aux accompagnements de la fanfare de la Garde Indépendante Benoît XV Incorporé, qui présente les armes avant l'ouverture de la fête.

A son entrée dans la salle, l'échevin Elie fut l'objet de très vifs applaudissements de la part de l'assistance. M. L. J. Marchand présidait la fête, qui fut couronnée du plus vif succès et dont le héros gardera certainement un très vif souvenir.

M. Marchand inaugura la manifestation en lisant une très éloquent adresse qui fut ensuite présentée à l'échevin Elie. "La fête qui nous groupe autour de vous, aujourd'hui, dit-il, en est une de reconnaissance et de regrets, reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour notre quartier, et regrets très vifs de vous en voir partir."

LES ACTIONS DU GRAND-TRONC NE VALAIENT RIEN EN MAI 1920

(Suite de la première page) ont accusé une ferme augmentation et le président a déclaré que le chemin de fer était en bonne condition et pouvait sans beaucoup de dépenses additionnelles obtenir une augmentation de cinquante pour cent dans ses affaires.

La valeur matérielle du Grand-Tronc est discutée au long ainsi que la nécessité de fortes dépenses futures pour le développement de ces propriétés. L'association du Grand-Tronc avec une entreprise pour la construction et l'opération du Grand-Tronc-Pacifique, dit M. Taft, fut une grande faute de politique qui a causé du tort aux intérêts des actionnaires.

Quant aux considérations morales, écrit Sir Thomas White à la fin de son jugement: "Toute question au sujet de la considération morale des actionnaires appartient au gouvernement et au parlement du Canada et non à ce tribunal".

Les actions préférentielles et communes évaluées dans l'accord à 37,073,492 sont des actions que deux des arbitres estiment d'avantage. L'hon. Wm. H. Taft, représentant des actionnaires du Grand-Tronc, est dissident du rapport majoritaire pour la raison que les conditions actuelles sur les lignes du Grand Tronc et sur les lignes subsidiaires ne sont pas aussi noires qu'elles ont été dépeintes par les témoins du gouvernement et qu'il y a tout lieu de s'attendre à ce que le système revienne à des conditions normales lorsque les actions en question viendront à payer de nouveaux dividendes. Il ne fixe aucune valeur aux actions.

DUPRAS NE POUVAIT APPLIQUER LES FREINS

Ce wattman ne pouvait parfois se servir de son bras droit.

"Pour la première fois depuis quinze ans je sais ce que c'est que de me bien porter et de jouer de la vie. J'ai joué que cela je le dois au Taniac et au Taniac seul," déclara Joseph Dupras, 3019-Est rue Ste-Catherine, à Montréal, un wattman avantageusement connu à l'emploi de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Après les repas je souffrais d'acidité, de gaz, de palpitations, et j'avais la sensation d'étouffement. J'avais aussi dans les reins des douleurs très vives. Parfois mon bras refusait tout service et je ne pouvais appliquer les freins. Je perdais bien des journées de travail. Il m'arriva souvent de rester au lit pendant des semaines entières.

Je n'aurais pas pu continuer à servir les électeurs de mon quartier. L'échevin Elie, d'une voix visiblement émue, déclare qu'il regrette vivement d'avoir à quitter la partie ouest de son quartier. Mais un devoir d'amour filial, si on peut dire ainsi, le force à porter son attention aux électeurs de St-Gabriel, quartier qui l'a élu pour la première fois et à qui il doit bien de continuer son mandat d'échevin. Du quartier qu'il quitte, il a toujours eu un bon appui et il demande à ses électeurs qu'il laisse avec peine de continuer à lui témoigner leur confiance en le rappelant au souvenir de tous.

Plusieurs autres discours furent prononcés par les invités. Chacun d'eux fit l'éloge de l'échevin Elie, homme de travail, d'énergie, "un phrasier mais grand faiseur", comme disait l'un d'eux. Mentionnons entre autres MM. Odilon Perreault, Angriçon, candidat dans le quartier No 21, Alfred Ladouceur, Gaisse, avocat, Boissonnault, Paul Mercier, Léo Doyon, Leblanc, Dr Dubois, etc.

Après la réunion publique, les invités furent les hôtes de l'échevin Elie à une jolie fête improvisée qui continua la manifestation jusqu'à une heure avancée de la nuit.

LA FILLETTE EST ENFIN RETROUVEE

(Suite de la première page) dait qui était la jeune fille il dirait qu'il était son père. Elle tenta de nouveau de crier, mais ne le put pas et ne se rappelle plus rien à part d'un certain moment durant la nuit. Lorsqu'elle revint à elle, elle était seule en arrière d'une automobile. Elle sentit quelque chose sous elle.

C'était une grande boîte de chocolats. Elle dit que l'homme la regarda d'une manière qui l'effraya tellement qu'elle se sentit incapable de se mouvoir et de parler. Après cela elle ne put se rappeler de rien avant le matin, alors qu'elle se trouva seule. Elle dit qu'elle sauta en bas de l'automobile et courut sur la voie ferrée pour se rendre à la station de Fredericton où elle rencontra un homme à qui elle demanda s'il y avait un agent de police aux alentours. Il la conduisit à un agent. Elle dit ensuite menée le chef de police Finlay à qui elle raconta son histoire.

L'homme était bien fait et portait un habit gris pâle et un chapeau de paille. Il avait le teint noir et conduisait une grande automobile verte. Elle ne se rappelle pas s'il y avait une seule ou deux personnes dans l'automobile au moment du crime, mais elle croit qu'il y avait soit un homme soit une femme avec le conducteur lorsqu'elle fut enlevée. Elle ne se rappelle pas avoir senti une main sur sa bouche. Tout ce dont elle se rappelle est qu'elle était dans l'auto et qu'elle tenta de crier, mais qu'elle ne pouvait se mouvoir. Elle dit qu'elle reconnaît l'homme.

Jeune qui lui a fait perdre 33 livres

(Dépêche de la Presse Canadienne) Lethbridge, Alberta, 7. — Le capitaine E. L. Janney, qui fait le jeûne dans sa cellule depuis 32 jours, a perdu 33 livres. Lorsqu'il est entré en prison il pesait 170 livres, il pèse maintenant 137 livres. Il a perdu plus d'une livre par jour depuis qu'il a commencé à jeûner. Son cœur et son pouls sont beaucoup plus faibles qu'il y a une semaine et il faudrait sous peu le nourrir de force.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

CANADIEN NATIONAL — GRAND-TRONC

Billets bons pour les deux lignes au choix du voyageur

Table of train schedules for Montreal-Ottawa, showing departure and arrival times for various routes.

MATERIEL ROULANT: Wagons-observatoire, Wagons-salons et restaurant, Wagons modernes. Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents des billets à Montréal.

191-1813, 1814, 1815

GRAND TRUNK RAILWAY

Voie Double MONTREAL — TORONTO — HAMILTON DETROIT — CHICAGO

Service de trains quotidiens insurpassable.

Table of train schedules for Montreal-Toronto-Hamilton-Detroit-Chicago, showing departure and arrival times.

Equipement moderne comprenant wagon observatoire, bibliothèque, wagons-lits à compartiment dernier modèle, wagons restaurants, wagons salons et wagons confortables. Bureaux des billets: 230, rue St-Jacques et gare Bonaventure.

LA MORT D'ERNEST DAUDET

Il n'aura pensé qu'au travail toute sa vie, et il est mort en travaillant.

Il y a deux mois, il nous annonçait son prochain départ pour les Petites Dalles, où il lui tardait d'aller voir la mer et de se reposer un peu, la plume à la main. Et il nous disait: "J'emporte un manuscrit que je suis impatient de relire et de remettre au point. Je l'ai écrit un peu avant la guerre. C'est une étude de mœurs politiques du second Empire, traitée en roman. J'ai beaucoup connu cette époque et les hommes de ce temps-là. Ça pourra être amusant..."

Le bon travailleur a fait ce qu'il avait dit: il a poli et repoli son ouvrage; et je sais qu'il vient de le terminer. Le roman est intitulé "Ministère" et met en scène plusieurs personnalités de la Cour et de l'Empire libéral, — notamment (sous un pseudonyme) Emile Ollivier. Ce livre sera donc le dernier livre d'Ernest Daudet, le dernier d'une oeuvre qui s'étend sur plus de soixante années de labeur ininterrompu.

Il avait quatre-vingt-quatre ans. Ainsi que l'avait proclamé gaiement, un jour, le président de l'Association des Journalistes parisiens, M. Louis Barthou, Ernest Daudet était, depuis deux ans, le doyen de la Presse française.

Car il avait été journaliste d'abord, et l'était resté longtemps. Né à Nîmes, il était venu de très bonne heure à Paris, après un court stage à Lyon. M. de Pontmartin l'avait aidé à débiter dans quelques journaux royalistes. Mais Ernest Daudet n'avait point le goût des polémiques violentes. Si l'Empire lui était antipathique, c'est avec politesse qu'il lui faisait entendre. Il était d'abord — ce qu'il resta toute sa vie — un sage, un libéral tranquille et un homme très bien élevé.

Ernest Daudet avait été nommé, en 1874, directeur du "Journal officiel". Plus tard, il devenait rédacteur en chef de "l'Estafette", puis du "Petit Moniteur". Mais depuis une trentaine d'années, il avait abandonné la politique active, et se contentait d'être dans les journaux — au "Figaro" notamment — un chroniqueur merveilleusement renseigné sur les choses de l'Histoire.

Il laisse quelques bons romans, "Madame Robornier", notamment (1879), et cette "Venus de Gordes", qu'il écrivit en collaboration avec Adolphe Belot, et qui parut au "Figaro". Ce fut (il y a bien longtemps) le début d'Ernest Daudet dans notre maison.

Il laisse aussi un volume charmant: "Mon frère et moi" (1882); des souvenirs d'enfance et de jeunesse où s'évoque l'image de ce "cadet", de ce frère Alphonse qu'il adorait.

Une Suite à ces Souvenirs vient de nous être donnée, et sera continuée sans doute par son fils: "Souvenirs de mon temps". Daudet y raconte ses débuts, de 1857 à 1861. Le volume a paru cet été. C'est l'oeuvre d'un historien passionné épris de vérité, d'un conteur plein de modestie et de finesse.

On a dit que la gloire de son frère avait nu à la sienne. C'est vrai; et l'on ne s'est pas suffisamment aperçu de la haute valeur historique de l'oeuvre d'Ernest Daudet.

Ernest Daudet a consacré aux événements et aux hommes de la Révolution, de l'Emigration et de la Restauration des livres qui resteront: "la Terreur blanche", "l'Exil et la mort du général Moreau", "l'Histoire de l'Emigration pendant la Révolution française" (qui rapporta le grand prix Gobert), "la Conjuration de Pichegru", "la Police et les chouans sous le Consulat et l'Empire", "Louis XVIII et le duc Decazes", etc., etc. Sur la Révolution de 1830, sur le duc d'Angoulême, sur Joseph du Maistre, sur le règne des Romanoff, il a composé des études remarquables. Il est l'auteur de "notes et tableaux d'histoire" qui remplissent dix volumes. On lui doit un très bon livre sur les "Auteurs de la guerre" (Bismarck, Guillaume II, François-Joseph); sur "Leurs complices" (Ferdinand Ier); et l'on trouvera dans ses papiers le commencement d'un livre en préparation sur "Constantin Ier, roi des Hellènes", à côté de notes sur "la Diplomatie et la Guerre" qui allaient être un volume encore.

On lui demandait souvent: "Pourquoi n'êtes-vous pas de l'Académie?" Il répondait en souriant qu'il n'en savait rien, et s'en consolait en continuant d'écrire.

Il a, jusqu'à la fin, joui d'une santé parfaite, et d'une parfaite bonne humeur. Il a pris les vacances qu'il voulait prendre, il a revu la mer qu'il voulait revoir, il a achevé un livre qu'il aimait. Et soudain il s'est éteint, sans souffrir.

C'est exactement la fin que cet honnête homme méritait.

Emile BERR.

(Le Figaro)

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE

Table of shipping schedules for the Canadian Government Limited, listing various routes and ship names.

SUD-AFRIQUE

Service régulier de Montréal S.S. CALGARY 30 Sept.

Excellente accommodation pour un nombre limité de passagers de cabine. Passage \$200, plus \$5.00 taxes du gouvernement.

Pour tous renseignements, s'adresser ELDER-DEMPSTER & CIE LIMITED

123 Edifice Board of Trade, Montréal 117-118 J. M. N.

Entrepreneurs Généraux

J. B. GRATTAN LIMITED, 100 Ave. LaSalle, Montréal, Québec, 1921

LA GRANDE MANIFESTATION LIBERALE DE L'ARENA

Le grand banquet qui sera offert, le 22 septembre courant, à l'Arena Mont-Royal, à l'hon. Rodolphe Lemieux, réunira mille convives...

Un grand banquet populaire de 1,000 couverts sera donné, jeudi, le 22 septembre courant, à 8 heures du soir, à l'Arena Mont-Royal...

L'honorable M. Lemieux est l'une des personnalités marquantes du monde politique canadien. Depuis vingt-cinq ans, il fait toutes les luttes du parti libéral...

Les organisateurs de cette manifestation libérale tiennent à annoncer dès maintenant que l'habit ne sera pas de rigueur à ce banquet.

Un grand nombre de dames ont déjà manifesté l'intention d'assister à cette manifestation libérale. Plusieurs ont déjà appelé à nos bureaux...

LA REPRISE DES SEANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Elle a eu lieu, hier après-midi.—M. Alfred Lambert souhaite la bienvenue à ses collègues.—Le travail de la vacance.— Les moyens de remédier à la crise du chômage.

Le Conseil de la Chambre de Commerce a tenu hier pour la première fois sa réunion hebdomadaire, depuis que les séances ont été ajournées pour la saison des vacances.

M. Alfred Lambert, président de la Chambre de Commerce, a souhaité la bienvenue à ses collègues, a rendu compte du travail accompli pendant les vacances pour expédier les affaires urgentes et a soumis tout un programme de questions actuelles et importantes que la Chambre de Commerce aura à discuter cette année.

C'est avec le plus grand plaisir que le vous souhaitez la bienvenue à la reprise des séances de la Chambre de Commerce.

Pendant les vacances, l'exécutif a expédié les affaires urgentes, ainsi qu'il en avait été prié.

Au mois de juillet, M. F. G. Dastous, président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique de Paris, nous indiquait, à l'aide d'un tableau très intéressant, qu'un grand nombre de produits canadiens, sur le marché français, se trouvent en état d'infériorité vis-à-vis des mêmes produits d'origine américaine.

Devant ces faits, l'exécutif a cru refléter l'opinion souvent exprimée de la Chambre de Commerce en adressant à M. le ministre du Commerce le vœu suivant:

"Attendu qu'un grand nombre de produits canadiens sont en état d'infériorité, sur le marché français, par rapport aux mêmes articles provenant des Etats-Unis;

"Attendu que nos exportations vers les Etats-Unis sont entravées par la législation douanière de ce pays;

"Attendu que la France et le Canada sont, sous le rapport de la production et de l'exportation, des pays complémentaires;

"La Chambre de Commerce du District de Montréal a l'honneur de prier le gouvernement du Canada de conclure le plus tôt possible une convention commerciale avec la France et, entre temps, d'accorder à la France le traitement de la nation la plus favorisée."

Les membres de l'exécutif ont été appelés à représenter la Chambre de Commerce dans diverses circonstances, au cours des vacances.

M. Joubert a assisté à la distribution des prix à l'École Technique et, au déjeuner offert à la mission Payolle, où il a pris la parole au nom de notre institution.

de la rue Ste-Catherine, au Windsor. Le secrétariat a été très actif. Il recueille sans cesse de la documentation sur le commerce et l'industrie du pays, afin de se mettre en état de répondre avec le plus de précision possible aux demandes de renseignements qui lui viennent du pays et de l'étranger.

La correspondance avec l'étranger augmente considérablement. Cela indique qu'un grand nombre de pays sont désireux de traiter avec le Canada, et de développer leurs échanges dès que sera passée la période de ralentissement mondial que nous traversons.

Le ralentissement: telle est bien la caractéristique de la situation générale à l'heure actuelle. Notre commerce extérieur, qui avait atteint pendant la guerre et même après l'armistice un chiffre énorme, a beaucoup fléchi depuis un an. Au cours des douze mois finissant en juillet dernier, nos importations ont diminué de plus de 230 millions de dollars par rapport aux douze mois précédents.

En prenant les mêmes termes de comparaison, on constate à l'exportation une réduction de plus de 160 millions.

Les opérations des banques reflètent naturellement le ralentissement du commerce et de l'industrie. Le dernier état des banques publié par le ministère des Finances accuse que, fin juillet, l'actif total des banques canadiennes était inférieur de 83 millions au chiffre enregistré fin juin.

Au 31 juillet dernier, les dépôts d'épargne aux banques se chiffraient par \$1,295,228,768, ce qui représente une diminution de 13 millions relativement au mois précédent, mais une augmentation de plus de 42 millions par rapport à juillet 1920.

Ces chiffres montrent, d'abord, que la puissance d'épargne du peuple canadien est plus grande que jamais, ensuite que les banques disposent d'importants capitaux pour alimenter le commerce et l'industrie.

La moisson de céréales, si elle ne répond pas tout-à-fait aux espoirs qu'elle avait fait naître tout d'abord, sera néanmoins d'une bonne moyenne.

La plus grande préoccupation des gouvernements et des hommes d'affaires du pays, c'est le chômage.

Le fléchissement de notre commerce extérieur et le relâchement qui s'est produit dans le commerce intérieur n'ont pas tardé à avoir leur répercussion sur l'industrie, où s'est produit un ralentissement notable.

Si le chômage est moins grand au Canada que dans plusieurs autres pays, et dans Québec que dans les autres provinces, il est néanmoins assez grave pour qu'on y cherche un remède. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux apporteront un soulagement au mal en faisant exécuter le plus tôt possible les travaux publics qui ont été différés depuis plusieurs années.

Les membres de l'exécutif ont été appelés à représenter la Chambre de Commerce dans diverses circonstances, au cours des vacances.

THEATRES ET REUNIONS
Canadian-Français.—"Mon Homme", pièce par André Picard et Francis Carco.
National-Français.—"Le Rubicon", pièce de R. Bourdet.
Mia Majesty's.—Comédie "The Blue Pierrot".
Orpheus.—Comédie "Adam et Eve".
Leslie.—William S. Hart dans "The Whistle" et "Nine O'clock", comédie de bouffons.

UNE ASSEMBLEE DES CLUBS LIBERAUX

Un grand nombre de représentants d'associations et de clubs libéraux se sont réunis hier soir aux bureaux de l'Organisation Libérale, sous la présidence de l'honorable Séverin Létourneau, pour continuer les préparatifs en vue de la grande démonstration qui aura lieu le 22 septembre prochain, à l'Arena Mont-Royal, en l'honneur de l'honorable Rodolphe Lemieux, député de Maisonneuve aux Communes, dont on célébrera ce jour-là le vingt-cinquième anniversaire d'entrée au Parlement Canadien.

La discussion fut très amicale et les nombreuses suggestions faites par les délégués, pour le succès de la démonstration furent étudiées et acceptées par les organisateurs.

Les clubs et les associations, par la voix de leurs représentants se sont déclarés très enthousiasmés de l'idée d'une semblable manifestation en l'honneur du travailleur infatigable et de l'homme d'Etat éminent qu'est l'honorable M. Lemieux et tous ont promis de joindre leurs efforts à ceux des organisateurs pour en assurer le succès le plus complet.

On lira sur une autre colonne que plus de mille convives seront conviés à l'Arena Mont-Royal, le 22 septembre prochain, date fixée pour le banquet qui marquera la manifestation. Les dames seront admises dans les galeries sur présentation de cartes qui leur seront fournies gratuitement.

Les présidents et les officiers de tous les clubs libéraux et de toutes les associations libérales ont actuellement des billets en vente pour le banquet. Le prix d'admission est de deux dollars (\$2).

Étaient représentés à la réunion d'hier soir: Le Club Libéral Saint-Denis; le Club Libéral Saint-Henri; le Club Libéral Saint-Joseph; le Club Libéral L.-O. David; le Club Libéral Garneau-Taschereau; le Club de Réforme; l'Association Libérale Dorion; le Club Letellier de St-Just; le Club Libéral Lemieux; le Club Libéral Délorimier; le Club Libéral Jacques-Cartier; le Club Libéral Lafontaine; le Club Libéral Laurier; l'Association de la Jeunesse Libérale; le Club Libéral Saint-Gabriel et le Club Libéral Laurier-Outremont.

Une autre réunion des délégués de ces organisations sera convoquée pour le 15 courant.

IL SE BRISE L'EPINE DORSALE ET MEURT

Edouard Cooney, cet individu qui, dans la nuit du 28 août dernier, faisait une chute à bas de la fenêtre de son domicile situé au No 256 rue St-Georges, est décédé hier matin, à l'hôpital Général, des suites d'une fracture de son épine dorsale.

Cooney, qui était somnambule, s'était levé, durant son sommeil, pour se promener dans sa chambre. Il était endormi.

Tout-coup, il trébucha sur le bord de la fenêtre, située au deuxième étage et tomba sur le pavé.

Il fut relevé inconscient et conduit en toute hâte à l'hôpital Général où malgré les meilleurs soins qui lui furent prodigués, il mourut hier.

Son corps a été transporté à la morgue où le coroner McMahon tiendra une enquête ce matin.

A L'ASSOCIATION DU PETIT COMMERCE

Un grand nombre de membres de l'Association Protectrice du Petit Commerce assistaient à la réunion tenue hier soir au Monument National sous la présidence de M. A. V. Léger.

On a longuement discuté la question de l'affiliation de cette association avec celle des Marchands-Détailants du Canada et M. J. Alfred Descôtez, trésorier, au cours d'une longue allocution, a exposé devant les membres présents les principaux avantages qui résulteraient pour les restaurateurs de cette affiliation.

Finalement un comité fut formé qui rencontrera, ces jours-ci, les officiers de l'Association des Marchands-Détailants et discuteront la question avec eux.

Ce comité se compose de MM. A. V. Léger, président, N. A. Ouimet, secrétaire, J. O. Descôtez, A. Surprenant, E. Gauthier, V. Desrosiers, Messier, Labelle, Baril, Harven, Perron et J. Dumont et de Mmes Corbel, Deschêaux et Dionne.

FAUDRA-T-IL PORTER LA TAXE FONCIERE A \$1.50?

La préparation du budget de l'année 1922, commencée déjà par les chefs de service, fait se demander comment il sera possible de boucler à moins d'augmenter l'impôt actuel de \$1.35. — Un million en moins de revenus pour l'an prochain.

La Commission administrative a donné, ces jours derniers, des instructions aux chefs de service pour qu'ils établissent leurs estimés budgétaires. Le budget annuel pour l'année 1922 doit être produit au bureau du greffier de la ville le 15 octobre. Cela veut dire que le prochain conseil municipal, élu le 18 octobre et mis en fonctions à sa première assemblée, aura à se presser pour avoir à cette date du 15 décembre élaboré les fastidieuses prévisions budgétaires annuelles.

La Commission a l'intention de lui faciliter ce travail. Mais la préparation des estimés n'est pas la tâche la plus considérable. Les besoins de la ville sont tels qu'il sera difficile, estime-t-on dans les milieux avisés, de boucler le budget-1922 avec un impôt foncier de \$1.35. On se rappelle que la Commission administrative a proposé au conseil municipal, l'an dernier, de porter cette taxe à \$1.40, mais cette proposition avait été renversée. Aujourd'hui on pense que le prochain conseil aura, non plus à porter l'impôt foncier à \$1.40, mais bien plutôt à près de \$1.50. Encore si l'on veut maintenir l'administration municipale sur le pied d'efficacité actuel.

L'an prochain, la ville manquera de différentes sources dont quelques-unes ont commencé dès cette année à s'épuiser, d'un million de dollars. L'annulation de la taxe spéciale que la Commission administrative avait imposée aux compagnies d'utilité publique enlève à la ville une somme de \$300,000. La dérivation des causes de litiges vers la Cour de police plutôt que vers la Cour du record abaissera également le revenu municipal d'environ \$100,000, tandis que la Commission administrative a fait assumer à Montréal, pour le soutien de l'hôpital antituberculeux et l'entretien des malades qui y seront dirigés par la ville, une charge annuelle de

\$75,000 et que l'aide à apporter aux municipalités qui sont tombées sous la juridiction de la Commission métropolitaine de Montréal grèvera Montréal approximativement de \$200,000, soit à raison des sixième de la ville doit payer aux municipalités qui seront en défaut de boucler leur budget annuel et donc pour combler leurs déficits. Il reste des besoins pressants auxquels on veut et on demande depuis longtemps de satisfaire et qui touchent à l'efficacité même du service de la sûreté publique. Ajouter au corps constabulaire un effectif surnuméraire de 400 hommes signifierait pour la ville une dépense fixe et annuelle de \$800,000. Le moins que l'on puisse faire serait d'augmenter ce corps de cent nouveaux agents dont le coût monterait à \$200,000. Le même nombre de pompiers demanderait la même dépense, \$200,000.

Comment alors s'y prendra-t-on? On comprend en présence de ces faits qu'il circule aujourd'hui, une rumeur voulant qu'une délégation importante se soit présentée ou doive se présenter à l'hôtel-de-ville pour obtenir la révision des salaires qui sont actuellement payés aux employés municipaux et dans le sens d'une baisse générale ou particulière. M. E. R. Décar, interrogé par notre représentant, a nié catégoriquement que pareille délégation ait jamais fait auprès de la Commission administrative semblable démarche. La Commission administrative, à la veille de partir, ne fera rien de tel. Eût-elle demeuré un an encore, croit-on que la situation précaire où va se trouver la ville n'eût pas inspiré des moyens énergiques? La ville paye cette année en salaires une somme de \$5,800,000. La délégation, a-t-on chuchoté, devait proposer une baisse des salaires dans une proportion de 15 p.c., n'espérant cependant pas plus de 10 p.c., pour soulager le budget d'autant, soit de \$580,000.

ON MET EN DOUTE LA BONNE FOI D'UN POLICIER FEDERAL

De vives remarques sont faites lors de l'audition, hier après-midi, devant le magistrat Cusson, de la cause de la femme Alice Lévesque. — L'ex-détective Fafard refuse de répondre à une question posée par l'avocat de la défense. — La cause est ajournée au 12 courant.

L'audition, hier après-midi, en Cour de Police, devant le magistrat Cusson, de la cause de la femme Alice Lévesque, accusée d'avoir eu de la cocaïne en sa possession, a donné lieu à une vive discussion légale entre les avocats de la poursuite et de la défense, alors qu'un des policiers appelés à témoigner refusa de répondre à une question qui lui fut posée par l'un des procureurs.

La femme Lévesque fut arrêtée le 25 juillet dernier, par les détectives Fafard, McDonald et Commerford, les deux premiers de la police fédérale et le troisième agent de la Broderick Detective Agency.

Ces derniers avaient été informés que l'accusée avait des drogues en sa possession, à son domicile, rue Desjardins, et c'est vers dix heures, dans la soirée du 25 juillet dernier qu'ils se présentèrent chez Mme Lévesque. Me. Philippe Monette occupait, hier, pour la poursuite, tandis que la défense était représentée par Me. Cholette.

Le premier témoin entendu fut l'ex-détective Fafard. Ce dernier raconta qu'après avoir reçu l'information mentionnée plus haut, il se rendit, en compagnie des détectives McDonald et Commerford chez Mme Lévesque. C'est un homme qui ouvrit la porte aux limiers. Ceux-ci lurent le mandat de recherches dont ils étaient munis et commencèrent leurs perquisitions, accompagnés de Mme Lévesque.

Le témoin déclara ensuite que c'est Commerford qui, dans la salle de bain, a trouvé une bouteille contenant une poudre blanche. Fafard dit que la bouteille en question lui a été remise sur le champs et qu'il y a apposé ses initiales. Plus tard, une partie du contenu fut envoyée dans une enveloppe scellée, à Ottawa, au département des Analyses où on constata que la poudre était bien de la cocaïne.

Me. Cholette, défenseur de la femme Lévesque, demanda à son tour au témoin s'il faisait encore partie de la Police Fédérale.

"Non", répondit M. Fafard. "Depuis quelques jours j'ai quitté le service".

Me. Cholette voulut faire dire au témoin quelle fut la raison qui motiva sa mise à la retraite ou son renvoi, mais M. Fafard, sur le conseil de son procureur, refusa d'acquiescer à cette demande.

M. Monette dit que la question, telle qu'elle était posée était absolument illégale et ne pouvait d'ailleurs intéresser la Cour.

Me. Cholette, par contre, insista pour que le témoin réponde à sa question.

M. E.-W. VILLENEUVE EST CHOISI COMME CANDIDAT A LA MAIRIE

Une assemblée de citoyens a, hier soir, fait choix de M. Villeneuve comme candidat à la mairie. — M. Villeneuve diffère sa réponse à lundi. — Trois autres candidats mis sur les rangs.

Un fort groupe d'environ cinquante citoyens qui ont, hier soir, choisi M. Eugène W. Villeneuve, ancien commissaire de la ville, comme candidat à la mairie, s'est présenté après l'assemblée chez M. Villeneuve pour lui offrir cette candidature. M. Villeneuve, tout en remerciant de l'honneur qu'on lui faisait en lui proposant la candidature à la mairie, a demandé à différer à lundi prochain sa réponse.

L'assemblée avait été convoquée au moyen d'invitations particulières qui avaient été envoyées à onze cent personnes pour les inviter à se réunir au Monument National, chambre 11, et faire le choix d'un candidat à la mairie.

L'assemblée a été présidée par M. le notaire J. A. Nadeau et par M. C. Taylor, ancien échevin de Montréal, et ce, sous la présidence de M. l'avocat Démétrius Baril.

C'est l'ancien échevin M. Blumenthal, qui a proposé le nom de M. E. W. Villeneuve.

Il faut dire tout de suite que le schahut a failli s'élever au début même de l'assemblée, sur l'obligation qu'on avait faite de présenter la lettre de convocation avant d'être admis dans la salle, quand M. Joseph Tremblay, marchand de pianos et de phonographes, comme il s'est présenté lui-même, a protesté vivement contre l'exclusion d'une grande partie des électeurs, des adversaires mêmes de M. Martin. Il a prétendu qu'il aurait mieux valu proposer une candidature en assemblée ouverte et au milieu d'une immense courée de citoyens. M. Nadeau a protesté de la bonne intention de ceux qui avaient signé la lettre de convocation, en disant qu'il était évidemment impossible d'appeler tout le monde en assemblée et, ces protestations lui en ayant donné l'idée, a ajouté qu'il serait rien moins que pratique de vouloir décider d'un candidat à la mairie, au milieu d'une assemblée de cinq, de dix ou de quinze mille personnes.

M. Nadeau a protesté de la bonne intention de ceux qui avaient signé la lettre de convocation, en disant qu'il était évidemment impossible d'appeler tout le monde en assemblée et, ces protestations lui en ayant donné l'idée, a ajouté qu'il serait rien moins que pratique de vouloir décider d'un candidat à la mairie, au milieu d'une assemblée de cinq, de dix ou de quinze mille personnes.

C'est l'ancien échevin M. Blumenthal, qui a proposé le nom de M. E. W. Villeneuve.

(A suivre à la page 3)

LES SERGES CHEZ GOODWIN'S

- Une grande exposition et vente en même temps de belles serges de laine anglaises.
La raison de cette exposition est de prouver sans doute possible que le centre de la serge, en ce pays, est chez Goodwin.
Quelques-unes des serges exposées—
Serge tout laine, 39 pouces, la verge... 85
Texture ferme, couleurs inaltérables. Couleurs: brun, gris, fauve, écarlate, pourpre, rouge, mais surtout marine.
Serge bleu marine, 50 pouces... 1.85
Beau croisé tout laine pour robes, costumes de gymnastique ou vêtements d'écolier.
Serge bleu marine, 50 pouces... 1.25
Serge, 44 pouces... 1.25
Un peu plus étroite que la précédente, mais plus épaisse. Une grande collection de serges à... 2.95
L'une a 54 pouces de largeur—épaisse vigogne, pour vêtements de rue.
Une autre de 54 pouces, 11 onces à la verge, est si belle que vous en voudrez certainement pour confectionner toutes sortes de jolies choses.
Une serge de 56 pouces, bleu marine, beau croisé, est superbe pour robes, jupes ou costumes.
Une magnifique serge de 56 pouces à... 3.50
Une serge pour complets pour hommes, est à... 5.00
Une serge Botany de 56 pouces à... 4.50
Serges Goodwin—Au deuxième.

GOODWIN

134-11

Chas. C. de Lorimier
FABR. BELLE EST 1554
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS MONTREAL
Spécialités: Tribunaux, Funérailles

DECES
CARON — A St-Eustache, le 5 septembre courant, à l'âge de 33 ans, est décédé Mme Louise Ida Caron, épouse de N. J. A. Caron. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 9 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de sa mère, 8 avenue Lorraine, Westmount à 8.30 heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 134-2D

PLACEZ VOS ASSURANCES FES DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED), LONDRES, ANGL
FONDÉE EN 1762
HONORE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAR 000.

Typographes Demandés

OPERATEURS LINOTYPISTES
METTEUR EN PAGES
COMPOSITEURS (TRAVAUX DE VILLE)
CONDITIONS: \$36.00 par semaine de 48 heures. S'adresser au Bureau de la
Cie d'Imprimerie Perrault
73, rue St-Jacques
MONTREAL